



**FECONDITE  
ET  
ACTIVITE ECONOMIQUE  
DES  
FEMMES SAHELIENNES**

Edité par  
Keumaye IGNEGONGBA  
et  
Mouhamadou GUEYE

Etudes et travaux du CERPOD - No 10 - Septembre 1993

25701

**CERPOD**

Centre français de la Population  
et le Développement

15, rue de l'École de Médecine  
75270 PARIS CEDEX 06

Tél. : (1) 44 41 82 30

Fax : (1) 44 41 82 31



# **FECONDITE ET ACTIVITE ECONOMIQUE DES FEMMES SAHELIENNES**

Edité par  
**Keumaye IGNEGONGBA**  
et  
**Mouhamadou GUEYE**

---

**Etudes et travaux du CERPOD - No 10 - Septembre 1993**

**Cet ouvrage a été réalisé avec l'appui financier de la FONDATION FORD  
(Subvention n° 880-1115).**

**Réalisation technique : Keumaye Ignégongba**

**ISBN: 2-909221-00-8**

**ISSN: 1012-7798**

## CONTRIBUTEURS

### CHAPITRE I : INTRODUCTION

Mouhamadou GUEYE

Keumaye IGENGONGBA

*Centre d'études et de Recherche sur la Population pour le Développement (CERPOD), Bamako*

### CHAPITRE II : PRODUCTION ET REPRODUCTION AU SAHEL

Keumaye IGENGONGBA

*Centre d'études et de recherche sur la population pour le développement (CERPOD), Bamako*

### CHAPITRE III : FECONDITE ET ACTIVITE ECONOMIQUE DES FEMMES AU BURKINA FASO

Kabôré YIMIAN

*Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), Ouagadougou*

### CHAPITRE IV : RELATIONS ENTRE FECONDITE ET ACTIVITE ECONOMIQUE DES FEMMES AU CAP VERT

Fernandes Lopes Maria de Lurdes

*Direction Générale de la Statistique, Praia*

### CHAPITRE V : FECONDITE ET ACTIVITE ECONOMIQUE DES FEMMES MALIENNES DANS LE CERCLE DE MOPTI

Fatoumata Dicko SIDIBE

*Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI), Bamako*

### CHAPITRE VI : LA FECONDITE ET L'ACTIVITE ECONOMIQUE DES FEMMES DU NIGER

Moussa IDE

*Direction de la Population, Niamey*

Garba BASSIROU

Issa Abdoul RAZAOU

*Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux (DSCN), Niamey*

### CHAPITRE VII : RELATION ENTRE FECONDITE ET ACTIVITE ECONOMIQUE DES FEMMES AU SENEGAL

Edmond RODRIGUEZ

*Direction de la Statistique et de la Prévision, Dakar*

# **Table des matières**

	<b>Pages</b>
AVANT- PROPOS.....	1
CHAPITRE 1: INTRODUCTION.....	2
CHAPITRE 2: PRODUCTION ET REPRODUC- TION AU SAHEL.....	14
CHAPITRE 3: FÉCONDITÉ ET ACTIVITÉ ÉCONO- MIQUE DES FEMMES AU BURKINA FASO.....	51
CHAPITRE 4: RELATIONS ENTRE FÉCONDITÉ ET ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DES FEMMES AU CAP VERT.....	72
CHAPITRE 5: FÉCONDITÉ ET ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DES FEMMES MALIEN- NES DANS LE CERCLE DE MOPTI.....	86
CHAPITRE 6: LA FECONDITE ET L'ACTIVITE ECONOMIQUE DES FEMMES DU NIGER.....	103
CHAPITRE 7: RELATION ENTRE FÉCONDITÉ ET ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DES FEMMES AU SÉNÉGAL.....	118

## AVANT PROPOS

*Les hommes politiques et les partenaires au développement des pays en voie de développement sont de plus en plus convaincus de l'impérieuse nécessité de la participation active des femmes à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques et programmes de développement économique et social. Toutefois les femmes, contrairement aux hommes, doivent faire face, en plus de leurs devoirs de travailleuses, à plusieurs autres obligations qui ne sont pas toujours faciles à concilier. Une des sources potentielles de conflit provient de la difficulté, pour les femmes et particulièrement celles du Sahel, de concilier leur rôle de reproduction humaine et de production matérielle.*

*Plusieurs études sur les inter-relations entre fécondité et activité des femmes ont été réalisées mais rares ont été celles qui ont été consacrées aux femmes sahéliennes malgré la disponibilité croissante de données sur les populations sahéliennes. Pour combler en partie ce vide, le CERPOD a initié dans le cadre de son projet « Fécondité et activité productive des femmes sahéliennes » une série d'études. Certaines de ces études ont déjà fait l'objet de publication et la présente en est la dernière.*

*Le travail qui est livré ici n'aurait pu être fait sans la participation de chercheurs sahéliens travaillant dans différentes institutions nationales. Ces chercheurs, en procédant à des analyses approfondies des données existantes apportent une contribution importante à l'amélioration de la connaissance de la condition de la femme sahélienne. Je voudrais ici les remercier de la qualité du travail réalisé.*

*Je ne saurais terminer sans remercier très sincèrement la Fondation Ford sans laquelle cette publication n'aurait pas vu le jour. C'est grâce à la subvention qu'elle a accordée au CERPOD que ce projet a pu être financé.*

*J'ose espérer que cette publication sera utile à toute personne qui s'intéresse au développement économique et social du Sahel.*

*Nassour G. Ouaidou  
Directeur du CERPOD*

## **CHAPITRE 1 : INTRODUCTION**

**Durant ces deux dernières décennies le statut économique et social de la femme occupe une place de plus en plus importante dans la problématique du développement économique et social des pays sous-développés (Nations Unies, 1985). De plus en plus les décideurs deviennent conscients que la marche des nations vers le bien être des populations ne peut se faire en ignorant les contraintes sociales et culturelles auxquelles doit faire face une moitié des forces vives d'une nation.**

**En dehors de son rôle de productrice, la femme sahéenne doit faire face à plusieurs autres obligations qui ne sont pas toujours faciles à concilier. En effet la femme sahéenne, est mère, épouse, belle fille, belle soeur, fille et soeur. A ce titre, et cela particulièrement dans les milieux où la famille élargie est la règle, la société s'attend à ce qu'elle s'acquitte de multiples tâches telles que les travaux ménagers pour un groupe très large de personnes, les soins à prodiguer aux enfants et aux personnes malades, etc.**

**Des études menées dans les années 1960 ont montré que la participation de la femme à une activité productive peut avoir un effet déprimant sur sa fécondité. C'est ainsi que certains chercheurs, en posant comme hypothèse cette association négative entre l'exercice d'une activité et le niveau de la fécondité ont vu la promotion de l'emploi des femmes comme un moyen de réduire la fécondité dont le niveau élevé a inquiété plus d'un expert du développement économique dans les pays en voie de développement (Guy Standing, 1978, 1980, 1983).**

## **NON-UNIVERSALITE DE LA RELATION NEGATIVE ENTRE FECONDITE ET ACTIVITE PRODUCTIVE DES FEMMES**

Plusieurs travaux tant empiriques que théoriques ont mis en évidence la non-universalité de l'association négative entre le travail des femmes et leur niveau de fécondité. Si certaines études réalisées à partir des données de l'Enquête Mondiale sur la Fécondité (EMF) ont mis en évidence l'effet déprimant de l'exercice d'une activité sur la fécondité, par contre d'autres études ont montré une association nulle, voire légèrement positive entre les deux variables. Par ailleurs, il semble que les exceptions soient plus fréquentes en Afrique qu'en Amérique Latine par exemple. Ces variations régionales ont été expliqués par le fait que l'incompatibilité des rôles est moins ressentie par les femmes africaines que par leurs consoeurs d'Amérique Latine. D'après cette thèse, les femmes africaines parviennent à concilier leurs rôles de mère et de travailleuse grâce à l'aide de la famille élargie et des domestiques (Eva Mueller, 1982).

En fait les premières études sur le thème ont pêché par l'absence d'un cadre méthodologique pertinent, ce qui explique les conclusions et recommandations hâtives auxquelles elles ont abouti.

## **PROBLEMATIQUE DE LA CAUSALITE ENTRE FECONDITE ET ACTIVITE DES FEMMES**

Un des problèmes de l'étude sur la fécondité et l'activité des femmes est l'identification du sens de la relation. Laquelle de ces variables influe sur l'autre? La réponse est que chacune de ces variables peut agir sur l'autre. L'exercice d'une activité peut engendrer une baisse du niveau de la fécondité par suite de la difficulté pour la femme de concilier ses obligations de travailleuse avec ses obligations d'une mère devant prendre soin d'un nombre élevé d'enfants. De même un nombre élevé d'en-

fants peut avoir plusieurs effets possibles sur l'exercice d'une activité professionnelle. Ces effets vont dépendre de facteurs familiaux, économiques et culturels.

Une femme inactive ayant plusieurs enfants peut être amenée à s'investir dans le marché du travail en raison de la charge élevée de l'entretien de plusieurs enfants. Cet effet se retrouvera plus facilement dans les sociétés où traditionnellement on préfère à ce que les femmes n'exercent pas d'activité en dehors du foyer. Toutefois, la mise en oeuvre de cette stratégie dépendra du support dont peut bénéficier la femme pour s'occuper de ces enfants. Une femme qui a une belle mère, des enfants assez âgés pour s'occuper de leurs jeunes frères et soeurs ou d'une ou plusieurs co-épouses peut facilement dégager du temps à consacrer à des activités productives (Guèye et al., 1992).

Dans d'autres sociétés, un nombre élevé d'enfants peut influencer négativement sur l'exercice d'une activité professionnelle. Un nombre élevé d'enfants, surtout dans des sociétés où la famille élargie n'est pas la règle, peut nécessiter une diminution du temps de travail au profit du temps consacré à l'entretien des enfants. Dans ces sociétés il sera difficile à la femme de trouver de l'aide pour s'occuper des enfants quand elle doit se consacrer à des activités productives.

## MECANISMES DE L'INFLUENCE DE L'ACTIVITE DES FEMMES SUR LEUR NIVEAU DE FECONDITE

En dehors du problème de la causalité, les premières études ont porté peu d'attention sur la mécanique de l'influence de l'activité économique sur le niveau de la fécondité comme le font remarquer Mason et Palan (1981). Selon ces auteurs, la plupart des études ont négligé les déterminants proches à travers lesquels l'activité des femmes affectent le niveau de leur fécondité. Ces déterminants proches sont l'âge au premier mariage, l'utilisation de la contraception et l'allaitement.

La première variable à partir de laquelle l'activité des femmes exerce son influence sur la fécondité est l'âge au premier mariage. L'exercice d'une activité par une femme peut avoir, dans des cas spécifiques, comme effet de retarder l'âge au premier mariage, et donc de réduire la durée d'exposition au risque de grossesse dans les pays où la procréation se fait principalement dans le cadre du mariage. Plusieurs cas de figures peuvent se présenter, et l'effet de l'exercice d'une activité productive sur l'âge au premier mariage va varier selon les cas. Dans le cas où la femme vit dans un cadre social qui reconnaît la primauté du mariage sur toute activité que peut exercer la femme, voire même l'éducation, l'effet attendu sera très faible, sinon nul. Cela est le cas notamment dans les cercles de Kayes et de Yélimané au Mali. Les parents affirment que l'éducation des filles n'est pas un bon investissement puisque dès qu'elles atteignent l'âge de 15 ans elles doivent abandonner les études et se marier (Guèye et al., 1992).

Dans d'autres sociétés où l'exercice d'une activité par les femmes est valorisée, cet effet attendu peut être important. On peut supposer que ce recul de l'âge au premier mariage sera d'autant plus important que le travail exercé nécessite un apprentissage long d'une profession. Par ailleurs, on peut supposer que lorsque la femme exerce une activité, elle ne ressentira probablement pas un besoin pressant pour se marier.

Un autre effet lié à la nuptialité est la stabilité des unions. Il est à craindre que dans les cas où la femme exerce une activité professionnelle à la fois stimulante et prenante qu'il n'y ait plus de chances de divorce, et cela d'autant plus que ces femmes ont plus de chances de jouir d'une certaine indépendance économique vis-à-vis de leur époux.

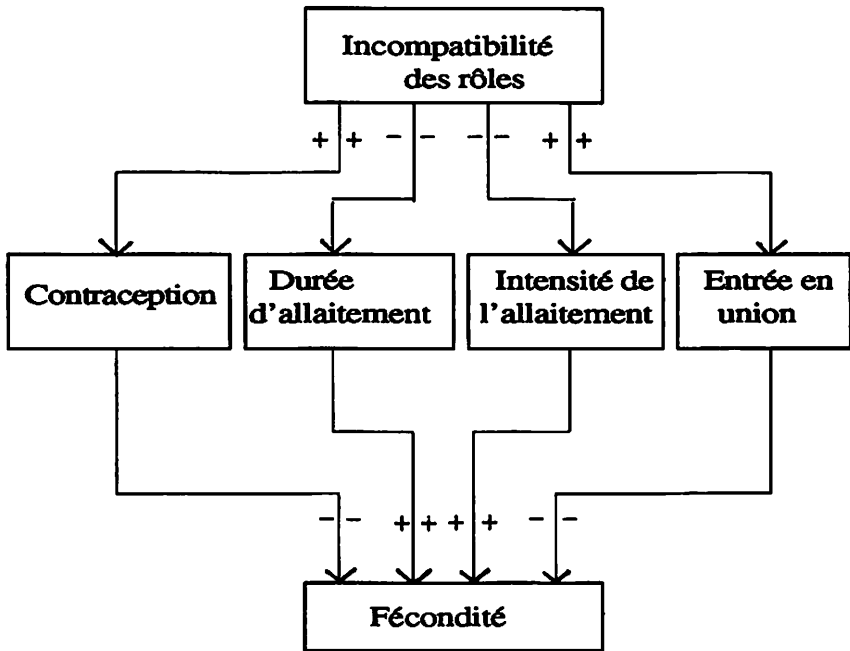
Le deuxième déterminant proche de la fécondité, l'allaitement, peut être affecté tant dans sa durée que dans son intensité. Plusieurs raisons font penser qu'une femme qui travaille aura moins de possibilité pour allaiter très longtemps et d'une manière intense son enfant (Guèye, 1991). Un allaitement moins long et

moins intense peut avoir comme effet le raccourcissement de l'aménorrhée post-partum ce qui aurait pour effet d'élever le niveau de la fécondité. Cet effet devrait être relativement important en Afrique où l'allaitement et l'abstinence post-partum demeurent un des plus importants déterminants de la fécondité.

L'incompatibilité des rôles peut pousser les femmes à utiliser des méthodes contraceptives, ce qui se traduirait par une baisse du niveau de leur fécondité. Toutefois, cet effet devrait être somme toute négligeable en Afrique étant donné le niveau très bas de la prévalence de la contraception en Afrique.

De ce qui précède il découle que deux des effets mentionnés (âge au premier mariage et contraception) diminuent la fécondité alors que le dernier effet agit dans le sens inverse (allaitement). Cela incite la prudence quant à l'interprétation de l'association entre la fécondité et l'activité des femmes. Une absence de corrélation ne signifie pas pour autant que l'activité des femmes n'agit pas sur le niveau de leur fécondité. Des effets contraires produits par l'activité des femmes sur le niveau de leur fécondité peuvent s'annuler. En fait, d'après ce cadre théorique, on aurait tort de s'attendre toujours à une association négative entre l'activité des femmes et leur niveau de fécondité. Si l'effet à travers l'allaitement est plus important que les effets à travers la nuptialité et la contraception réunis, l'association devrait être positive. Ainsi, dans ces conditions, l'exercice d'une activité augmenterait le niveau de la fécondité de la femme. Aussi, n'est-il pas surprenant que certaines études aient montré une corrélation positive.

# EFFETS DE L'INCOMPATIBILITÉ DES RÔLES SUR LA FÉCONDITÉ



## NECESSITE DE PRENDRE EN COMPTE LES REALITES SOCIO-ECONOMIQUES ET CULTURELLES

Prendre en compte les mécanismes à partir desquels l'activité productive affecte la fécondité ne suffit pas pour autant pour saisir toute la complexité des inter-relations recherchées. Ce qu'on pourrait appeler l'environnement socio-économique et culturel doit être cerné précisément afin de pouvoir analyser d'une manière pertinente le phénomène étudié. L'appellation environnement socio-culturel recouvre plusieurs aspects parmi lesquels on peut citer la structure familiale, le type d'activité exercée, le milieu de résidence, le niveau d'éducation qui sont tous inter-reliés.

L'environnement socio-économique explique l'intensité du conflit des rôles de mère et de reproductrice et donc l'importance de l'effet de l'activité des femmes sur le niveau de la fécondité. Une des raisons invoquées pour expliquer les raisons pour lesquelles on trouve un effet moindre de l'activité des femmes sur la fécondité en Afrique est que la famille africaine permet d'amoindrir l'importance du conflit des rôles. Dans le contexte de la famille élargie, il est relativement facile de trouver un substitut pour s'occuper des enfants et des travaux ménagers quand la mère est au travail. Une fille aînée, une belle mère, voire une co-épouse peut s'occuper des tâches qui sont généralement dévolues à la mère. L'autre possibilité qui peut être éventuellement jumelée à la première est de prendre un domestique. Cela est généralement possible en Afrique au sud du Sahara et plus particulièrement en milieu urbain où le coût de cette main-d'oeuvre est généralement très bas.

Une autre caractéristique de l'Afrique au Sud du Sahara est que le type d'activité généralement exercée par les femmes sont compatibles avec le rôle de mères de famille. Plusieurs cas de figure où le conflit des rôles est moindre, voire nul existent. La femme peut consacrer une partie de son temps de travail aux activités domestiques et l'autre à une activité productrice. Il s'agira généralement d'agriculture, d'artisanat ou de petit commerce. Par ailleurs, ces activités peuvent être menées non loin du domicile. Dans ce cas la femme peut s'occuper parallèlement de ses activités domestiques. En outre, les travaux agricoles n'empêchent pas généralement à la femme d'amener ses enfants en bas âge avec elle sur le lieu de travail. Ainsi aux heures de travail, la femme peut allaiter, nourrir ses enfants tout en menant ses activités productrices. Les femmes travaillant dans le secteur moderne ne peuvent pas pour leur part avoir leurs enfants sur le lieu de travail. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, ces femmes allaiteront moins longtemps que les autres, et auront une aménorrhée post-partum moins longue. En revanche, ces femmes peuvent avoir recours à des membres de la famille élargie ou des domestiques pour prendre soin de leurs enfants quand elles sont au travail.

## METHODOLOGIE

Dans ce rapport huit études de cas sont présentées. Elles se répartissent en deux groupes. Le premier est constitué par les trois études réalisées à partir des données de l'enquête nationale mauritanienne sur la fécondité et les enquêtes démographiques et de santé au Mali et au Sénégal. Le second par les cinq études réalisées à partir des données des derniers recensements généraux de la population effectués au Burkina Faso, au Cap-Vert, au Mali, au Niger et au Sénégal. Ces études ont été menées durant un atelier de recherche qui a été organisé par le CERPOD à Niamey du 3 au 13 novembre 1992.

Vu les différences des deux types d'opérations, enquêtes et recensements, deux approches différentes ont été utilisées. L'approche concernant les recensements vise essentiellement à vérifier s'il existe au Sahel une association significative entre fécondité et activité des femmes. C'est ainsi que les taux de fécondité par âge et l'indice synthétique de fécondité ont été choisis comme indicateurs du niveau de la fécondité. Pour l'activité, différentes variables ont été utilisées. La première est le statut d'activité qui distingue les femmes classées par le recensement comme inactives de celles classées comme actives. La deuxième est le statut dans la profession qui distingue parmi les femmes actives, les salariées, les indépendantes, les aides familiales, les employeurs. La troisième concerne la branche d'activité. On notera toutefois, que la conduite de cette partie des études était moins aisée en dépit du fait que l'on utilise des recensements, donc un nombre d'observations important. Les femmes sont en effet très sous-représentées dans certaines catégories, telles que les employeurs, les salariés ce qui conduit à des effectifs très petits pour en tirer des conclusions valables.

Ces indicateurs de fécondité ont été calculés pour l'ensemble du pays mais aussi pour les zones rurales et urbaines, ainsi que pour que différents niveaux d'éducation. Ces contrôles permettent de prendre en compte l'environnement socio-culturel dont on a fait cas plus haut.

En ce qui concerne les enquêtes démographiques et de santé du Mali et du Sénégal et l'enquête nationale mauritanienne sur la fécondité, il a été possible d'étudier deux des trois déterminants proches de la fécondité mentionné plus haut: l'âge au premier mariage et l'allaitement. On regrettera que l'utilisation de la contraception n'ait pas été prise en compte dans ces études. Cette omission est due au fait que la prévalence de contraception dans le Sahel est particulièrement basse. Les niveaux d'utilisation de méthodes de contraception moderne se situent toutes à moins de 3 % dans les trois enquêtes.

Comme dans les cas des recensements, les taux de fécondité par âge et l'indice synthétique de fécondité ont été estimés pour les différentes modalités des variables relatives à l'activité. Les variables sur l'activité dans l'enquête mondiale sur la fécondité et les enquêtes démographiques et de santé sont différentes. Ainsi, comme mentionné par Jean Poirier et ses co-auteurs (1989) le thème de l'activité des femmes et le niveau de leur fécondité est le seul qui se soit basé sur un développement théorique au moment de l'élaboration du questionnaire, malgré les critiques formulées par ces auteurs à l'endroit de l'approche.

## SYNTHESE DES RESULTATS OBTENUS

Ainsi indiqué plus haut, cinq analyses ont été réalisées à partir des derniers recensements démographiques conduits au Burkina Faso, au Cap Vert, au Mali, au Niger et au Sénégal. Ces analyses permettent de se prononcer, en dépit de certaines faiblesses qui découlent de la qualité des données, sur l'existence d'une association entre le niveau de la fécondité des femmes sahéniennes et leur activité. De ces études ressortent les conclusions suivantes:

- Dans toutes les populations étudiées à l'exception du Cap-Vert, il n'existe aucune association significative entre l'activité des femmes et le niveau de fécondité en milieu rural. Par contre pour le milieu urbain, les femmes actives ont un niveau de fécondité sensiblement moins élevé que les femmes inactives. Ce résultat confirme quelque peu la thèse selon laquelle il est plus facile aux femmes du milieu rural de concilier leur rôle de mère

et de productrice. La spécificité du Cap Vert où les différences de niveau de fécondité des femmes actives et inactives sont aussi bien significatives en milieu rural qu'en milieu urbain, pourrait s'expliquer par le fait que l'environnement socio-culturel cap verdien est plus proche de celui des pays occidentaux que celui des pays sahéliens. On peut se poser la question de savoir si la famille élargie est la règle en milieu rural. Cela pourrait d'ailleurs expliquer le niveau très bas de la fécondité des cap-verdiennes comparativement à ceux des autres sahéliennes.

- Les différences de fécondité sont moins tranchées lorsqu'on fait un contrôle par le niveau d'instruction. Cependant, les résultats doivent être interprétés avec quelque prudence en raison des effectifs faibles lorsque le niveau d'instruction s'élève. Toutefois, l'on peut dire qu'à niveau d'instruction égal la fécondité est plus élevée pour la inactives que pour les actives. Par ailleurs, il semblerait que cette différence augmente avec le niveau d'instruction.

Toutes les études font ressortir parmi les femmes occupées un niveau de fécondité très en dessous de la moyenne nationale des femmes salariées. Ce résultat était quelque peu attendu au regard des études empiriques. Cela veut dire qu'il faut s'attendre à très peu d'effet de l'activité en dehors du secteur moderne. Étant donné que la possibilité d'augmenter le nombre d'emplois dans ce secteur est très faible voire nulle.

Certaines études ont scindé la catégorie actives en actives occupées et actives inoccupées (Cap Vert, Niger). Le dernier groupe frappe par le niveau très bas de l'indice synthétique de fécondité. Certains résultats non publiés ici montrent une sur-représentation parmi ces femmes des célibataires, veuves et divorcées. Cela signifie qu'une femme non mariée a une propension plus forte de se déclarer à la recherche d'un emploi qu'une femme mariée. Cela s'explique comme que nous l'avons soutenu par le fait qu'au Sahel le rôle de reproductrice est privilégié par rapport au rôle de productrice. Au delà du bas niveau de fécondité de ces femmes, le fait qu'elles se considèrent comme étant actives à la

**recherche d'un emploi mérite quelque intérêt. Il est fort probable que la plupart de ces femmes se considéreraient comme étant inactives si elles étaient mariées.**

## BIBLIOGRAPHIE

Guèye, M. (1991), Effet de l'activité des mères sur la durée d'allaitement de leurs enfants» in D. Waltisperger (ed), Analyse Statistique de la Fécondité, International Statistical Institute, Proceeding and Monograph, Series No 1.

Guèye, M., S. Pacqué-Margolis, M. Kanthiébo and M. Konaté (1992), Family Structure, Education, Child Fostering and Children's Work in the Kayes and Yélimané Cercles of Mali: Results of «Focus Groups», paper presented at the Seminar on «Fertility, Family Size and Structure: Consequences on Children» organized by the Population Council, New York, June 9-10, 1992.

Poirier, J., V. Piché et G. Neil (1989), «Travail des femmes et fécondité dans les pays en développement: que nous a appris l'enquête mondiale de la fécondité?», Cahiers québécois de démographie, Vol. 18, no 1.

Standing, Guy (1983), «Women's Work Activity and Fertility» in Bulato and Lee (eds): Determinants of Fertility in Developing Countries, Academic Press.

Standing G. (1978), "Labor force participation and development" Geneva, ILO.

Standing, G. (1980), Analysing Women's Labour Force Activity with the WFS: Insight from Sri Lanka.

United Nations (1985), «Women's employment and fertility. A comparative analysis of World Fertility Survey for 38 Developing Countries. Population Studies no 96, New York, Department of International Economic and Social Affairs.

## **CHAPITRE 2 : PRODUCTION ET REPRODUCTION AU SAHEL**

### **INTRODUCTION**

**La promotion du statut de la femme est une préoccupation de ces dernières années dans les pays du Sahel. A juste titre, la femme doit tenir sa place dans la société en évolution au regard du double rôle de productrice et de reproductrice qu'elle joue. Cela implique qu'elle puisse trouver un équilibre entre ces deux fonctions.**

**Certains auteurs ont montré que la participation de la femme à une activité productive a un effet déprimant sur sa fécondité; d'autres avancent qu'une forte fécondité est un frein à la participation de la femme à une activité productive. Selon que l'on envisage le problème à partir du rôle de production ou à partir de celui de reproduction, il apparait qu'il y a un lien entre les deux et ce lien est réciproque et vérifié dans le cas des pays industrialisés. Par contre, dans les pays en développement, il est encore difficile de déceler la nature exacte du lien entre la production et la reproduction des femmes. Dans certains cas, aucune corrélation n'a pu être mise en évidence, dans d'autres la corrélation est plutôt positive.**

**Deux approches de l'effet réciproque entre l'activité productive et la fécondité sont proposées à travers les études de ces dernières années: l'une au niveau individuel et l'autre au niveau agrégé à l'échelle de toute une population. Alors qu'au niveau individuel on se contente de dégager les corrélations, au niveau agrégé, on a pu établir des équations donnant soit le niveau de participation de la femme à l'activité productive soit celui de la fécondité en fonction de l'une ou de l'autre. Ainsi, l'approche agrégée permet de saisir le lien dans le sens de l'activité productive vers la fécondité, car il est alors possible de définir une**

variable dépendante mesurant cette participation (par exemple les taux d'activité), ce qui ne peut se faire dans l'approche individuelle.

En fonction de ces deux niveaux d'analyse, des relations ont été établies sous certaines conditions<sup>1</sup>. Notamment au niveau individuel, la relation entre la reproduction et la production est négative lorsque la femme (i) réside en milieu urbain, (ii) réside en milieu urbain et travaille à plein temps, (iii) travaille dans le secteur non agricole hors de son domicile pour une rémunération, que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, (iv) travaille dans le secteur moderne en milieu urbain ou rural. Au niveau agrégé, une absence de relation ou une relation positive est observée dans les pays en développement lorsqu'une proportion appréciable des femmes (i) travaille dans l'agriculture, (ii) est occupée par des activités familiales ou domestiques, (iii) est employée dans le secteur traditionnel ou lorsque la population suit un régime de fécondité naturelle ou se caractérise par un très bas niveau de pratique contraceptive.

Cependant, dans la mesure où les décisions en matière de procréation se prennent à un niveau individuel, il reste à montrer comment les facteurs pris en compte dans l'approche agrégée sont traduites au niveau individuel. On pense que les transformations sociales<sup>2</sup> (hausse du niveau d'instruction et opportunités

---

<sup>1</sup>Jan F. Brazzell, *Female Employment and Fertility in Developing Countries*, Project paper prepared for the Fertility Determinants Group, Indiana University, Bloomington.

<sup>2</sup>Leibenstein (1974) cite comme transformations sociales entre autres : l'élévation du niveau d'éducation des femmes et la participation de celles-ci au travail non agricole ; la baisse de l'influence des croyances religieuses traditionnelles ; l'urbanisation ; le recul du poids de la famille étendue ; le développement des moyens contraceptifs ; l'introduction de la sécurité sociale ; la plus grande mobilité socio-économique ; etc.

d'emplois des femmes) qui accompagnent le développement économique rendent nécessaire la réduction de la fécondité<sup>3</sup>. Une telle hypothèse conduit à penser que l'activité de la femme agit la première sur sa fécondité. En réalité, la primauté d'action de l'une sur l'autre n'est pas encore clairement établie.

Elise F. Jones (1982), dans une étude sur les femmes américaines au cours de la période 1970-1975, a montré l'effet dépressif de la fécondité sur le travail féminin, et inversement. Au delà de la parité 2 ou 3, les besoins financiers de la famille constituent une nette pression qui favorise le travail féminin. Même les femmes sans enfant qui avaient l'intention d'en avoir au cours de la période, par anticipation des besoins qu'engendrera l'agrandissement de la famille, ont la motivation de travailler. Les proportions des femmes qui travaillent pour répondre aux besoins financiers de la famille augmentent avec la parité lorsque celles-ci n'ont plus l'intention d'avoir davantage d'enfants, elles diminuent dans le cas contraire.

Oppong C. (1991) relève que les conflits et incompatibilité des rôles de productrice et reproductrice de la femme ne résultent pas du simple fait de travailler, mais plutôt de la nature du travail qu'elle exerce. Les femmes exprimant le plus de conflits entre leurs rôles sont celles dont le lieu de travail est situé loin du domicile et qui travaillent de longues heures. Ces femmes sont en même temps plus portées vers la contraception.

L'activité productive des femmes interviendrait sur leur reproduction à travers trois principaux déterminants directs de la fécondité: la nuptialité, l'allaitement et la contraception. Les variables de nuptialité impliquées sont l'âge au premier mariage et la stabilité des unions. Le mariage, cadre social de la reproduction, peut être différé ou perturbé pour des raisons de travail. Les

---

<sup>3</sup>Selon Notestein dans Caldwell (1976), l'instruction des femmes et l'opportunité qui peut leur être offerte de travailler s'opposent à un mariage précoce et à une maternité permanente. De ce fait, les femmes retardent leur mariage et régulent délibérément leur naissances.

mêmes raisons de travail peuvent aussi interférer sur la durée et le mode d'allaitement des enfants et enfin pousser les femmes à prendre une position nette dans le sens de la régulation des naissances à travers la contraception. Dans cette étude qui porte sur trois pays sahéliens à savoir le Mali, la Mauritanie et le Sénégal, il ne sera abordé que la nuptialité et l'allaitement; la pratique de la contraception étant encore négligeable au Sahel.

En Afrique, l'activité productive des femmes est mal saisie lorsqu'elles ne sont pas employées dans le secteur moderne de l'économie. Beaucoup de femmes ayant des activités lucratives considérées comme mineures sont classées comme des ménagères. En milieu rural, le travail agricole des femmes ne les empêche pas d'avoir une maternité nombreuse. Au contraire, un ensemble de facteurs parmi lesquels celui que l'on considère comme la valeur économique des enfants incite la femme à avoir beaucoup d'enfants. Ceux qui survivent constituent une main-d'oeuvre d'appoint lorsqu'ils sont jeunes et une sécurité sociale pour leurs vieux parents lorsqu'ils sont adultes. Par contre, le travail féminin dans le secteur moderne est presque incompatible avec des maternités fréquentes. Les possibilités qu'a la femme rurale d'emmener son enfant aux champs, de le faire garder à l'ombre d'un arbre ou à la maison par son frère ou sa soeur aînés qui ne fréquente pas l'école et qui n'est pas encore intégré aux travaux agricoles, de l'allaiter à la demande n'existent pas pour la femme qui travaille dans un bureau, dans un atelier ou dans une certaine mesure dans un commerce.

Trois études de cas sont présentées ci-après sur la Mauritanie, le Sénégal et le Mali à partir de deux types d'enquêtes: l'Enquête Mondiale sur la Fécondité (EMF) et les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS). On ne dispose que de l'Enquête Nationale Mauritanienne sur la Fécondité (ENMF) pour la Mauritanie et de l'EDS pour le Mali. Par contre, le Sénégal a réalisé les deux types d'enquêtes. Dans la mesure où il a été montré que l'on ne peut pas mieux étudier le travail des femmes avec les données de l'Enquête Sénégalaise sur la Fécondité (ESF), l'étude du cas sénégalais portera sur l'EDS.

Les enquêtes EMF et EDS offrent la possibilité de calculer plusieurs indicateurs de fécondité: la descendance finale à partir du nombre d'enfants nés vivants, les intervalles intergénésiques et l'indice synthétique de fécondité sur la base des taux de l'année ayant précédé l'enquête ou des cinq dernières années. Si les deux premiers indicateurs sont longitudinaux, le dernier est conjoncturel; il ne donne une idée précise de la fécondité que si celle-ci est restée stable dans le passé. Dans le cas de ces enquêtes, la descendance finale et l'indice synthétique de fécondité sont obtenus grâce à une même information sur l'histoire génésique des femmes. De ce fait, ces deux indicateurs ont la même fiabilité. L'utilisation des intervalles intergénésiques nécessite la prise en compte de plusieurs générations ou cohortes de femmes. Compte tenu de ces éléments, l'indice synthétique de fécondité sera retenu comme la variable dépendante de fécondité, car il s'agit d'un indicateur d'une génération hypothétique reflétant le comportement du moment.

Le choix de la variable dépendante ainsi faite, l'étude montrera surtout le lien entre la production et la reproduction dans le sens activité-fécondité pour la simple raison que l'information disponible permet de distinguer des catégories plus ou moins pertinentes des femmes dans le domaine de l'activité alors qu'il n'est pas évident de constituer des classes de fécondité significatives. Toutefois, la relation dans le sens fécondité-activité peut être appréciée à partir des résultats obtenus.

## LES SOURCES DE DONNEES SUR LA PRODUCTION ET LA REPRODUCTION

Trois pays du Sahel, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal présentent les sources de données autres que les recensements de population qui peuvent être utilisées pour explorer les rôles producteur et reproducteur des femmes. Chacun de ces pays a exécuté soit une enquête démographique et de santé (Mali), soit une enquête sur la fécondité (Mauritanie), soit les deux (Sénégal).

De plus, tous les pays ont déjà effectué deux recensements généraux de la population. Ces différentes sources sont rapidement examinées ci-après.

### **Les enquêtes sur la fécondité**

Dans la documentation de base relative au questionnaire de l'Enquête Mondiale de Fécondité, on postulait qu'une corrélation très forte existait entre l'activité productive des femmes et leur fécondité surtout en milieu urbain. Le postulat repose sur le principe selon lequel les femmes exerçant une activité productive hors de leur foyer sont soumises à des normes incompatibles avec une famille nombreuse et que leur travail ne leur laisse plus assez de temps et d'énergie pour s'occuper de leurs enfants. Les femmes qui travaillent à l'extérieur devraient alors avoir une fécondité moins élevée que celles qui ne travaillent pas ou celles dont l'activité ne se déroule pas dans le secteur moderne. Car, pense-t-on, le travail à l'extérieur fournit en même temps aux femmes l'occasion de connaître et d'utiliser les méthodes contraceptives efficaces.

L'information sur l'activité productive des femmes est fournie dans le fichier standard des enquêtes EMF de la Mauritanie et du Sénégal à travers dix variables:

- (i) la profession avant la première union;
- (ii) le statut d'occupation avant la première union;
- (iii) la dernière occupation depuis la première union;
- (iv) le dernier statut d'occupation depuis la première union;
- (v) le lieu de travail depuis la première union;
- (vi) l'historique du travail;
- (vii) le type de travail avant la première union;
- (viii) le nombre d'années de travail avant la première union;
- (ix) le type de travail après la première union;
- (x) le nombre d'années de travail après la première union.

Le mariage constitue un repère dans l'activité productive de la femme. Les deux premières variables permettent de déterminer la nature du travail de la femme avant son mariage et ne pourraient qu'en partie expliquer le retard au premier mariage, les deux

autres qui suivent ont un pouvoir explicatif trop limité sur le lien entre la production et la reproduction. Ces informations demeurent donc encore incomplètes et on peut se poser quelques questions notamment sur le moment précis de la cessation d'activité et sur le lieu de travail des femmes avant leur mariage.

L'historique du travail résume la carrière professionnelle des femmes en référence à leur premier mariage et donne ainsi un aperçu général de leur participation à l'activité économique avant et après le mariage. Les six différentes modalités de l'historique du travail des femmes sont:

a) La femme a travaillé au moment de l'enquête et elle a aussi travaillé avant son premier mariage;

b) La femme est en activité seulement au moment de l'enquête;

c) La femme a travaillé avant et après son premier mariage;

d) La femme travaille seulement depuis son premier mariage;

e) La femme a travaillé uniquement avant son premier mariage;

f) La femme n'a jamais exercé une activité professionnelle.

Jean Poirier, Victor Piché et Ghyslaine Neill (1989) ont consacré un article à la question de savoir si les données des enquêtes EMF permettaient réellement une étude des liens entre le travail des femmes et leur fécondité. L'EMF avait proposé des formulations de questions qui devaient permettre de vérifier l'hypothèse théorique du lien entre le travail féminin et la fécondité. Ces formulations n'ayant pas été retenues comme telles par certaines enquêtes comme celles de la Mauritanie et du Sénégal, il apparaît qu'il existe un sérieux problème pour cerner convenablement le travail productif des femmes et pour faire la part des choses entre les femmes se consacrant exclusivement au travail ménager et celles exerçant accessoirement un travail rémunérateur. En particulier, l'absence des questions spécifiques au mode de rémunération et sur les durées chronologiques d'activité rend difficile l'interprétation des liens entre le travail et la fécondité des femmes.

### **a) L'enquête sénégalaise sur la fécondité (ESF) en 1978**

Le Sénégal a réalisé en 1978 une enquête nationale sur la fécondité dans le cadre de l'Enquête mondiale sur la fécondité (EMF) dénommée Enquête sénégalaise sur la fécondité (ESF). Une tentative d'étude des relations entre l'activité économique des femmes et leur fécondité à partir des données de cette enquête a dû être abandonnée<sup>4</sup>. Le principal obstacle résidait dans les variables économiques. Au vu des résultats de l'enquête, la définition du travail qui a été retenue, à savoir toute activité rémunérée en espèces ou en nature, n'a pas été rigoureusement respectée lors de la collecte. Pour preuve, plus de la moitié des femmes avaient travaillé avant leur premier mariage et travaillaient au moment de l'enquête.

### **b) L'enquête nationale mauritanienne sur la fécondité (ENMF) en 1981**

L'Enquête nationale mauritanienne sur la fécondité (ENMF) est à ce jour la principale source sur la fécondité en Mauritanie. Elle a été réalisée aussi dans le cadre de l'Enquête mondiale sur la fécondité (EMF) en 1981. Les informations sur l'activité productive de la femme concernaient le travail au moment de l'enquête ou la dernière activité exercée. Cependant, l'historique du travail permet de regrouper les femmes en quatre catégories<sup>5</sup>: celles qui ont toujours travaillé; celles qui n'ont jamais travaillé; celles qui n'ont travaillé qu'avant ou qu'après leur mariage. La variable «lieu de travail» complétera la compréhension du type d'activité de production que la femme exerce.

---

<sup>4</sup>Yves Charbit, 1985, Introduction dans Nuptialité et fécondité au Sénégal, Travaux et Documents, INED cahier n°112, PUF, Paris.

<sup>5</sup>Ce regroupement permet aussi d'harmoniser les résultats avec ceux du Sénégal et du Mali.

### **Les enquêtes démographiques et de santé (EDS)**

Une enquête de type EDS a été réalisée au Sénégal (1986) et au Mali (1987). Ces enquêtes avaient pour objectifs de fournir des données sur les niveaux et les déterminants de la fécondité ainsi que celles relatives à la santé de la mère et de l'enfant. Peu de variables ont été retenues dans le domaine de l'activité productive des femmes: la situation d'activité avant et après le mariage et au moment de l'enquête, et la répartition des gains. Il s'agissait de savoir simplement si à ces différents moments la femme a travaillé et comment les revenus éventuellement générés par son travail ont été répartis entre elle et sa famille. Ces informations sont donc assez superficielles pour permettre de cerner de façon appropriée l'activité productive des femmes afin d'en étudier les effets sur leur procréation.

### **Les recensements**

Chacun de trois pays retenus dans cette étude a déjà organisé deux recensements généraux de la population dont les résultats ont été publiés à l'exception des résultats définitifs du deuxième recensement de la Mauritanie.

En matière de fécondité, les questions posées à l'occasion de ces recensements portent sur le nombre d'enfants nés vivants et celui des survivants, et sur les naissances des douze derniers mois. Au Mali et en Mauritanie, les trois questions se retrouvent dans le questionnaire de leur deuxième recensement en 1987 et 1988 respectivement. Mais seules les naissances des douze derniers mois figuraient parmi les questions de leur premier recensement de 1976. Au Sénégal, les recensements ne se sont pas préoccupés des questions sur la fécondité et une seule fois, au cours du deuxième recensement de 1988, on voit apparaître la question sur les naissances des douze derniers mois.

Dans le domaine économique, quatre questions ont été posées dans les recensements à savoir le type d'activité, la profession exercée, la situation dans la profession et la branche

d'activité. Deux exceptions sont à relever en 1976: la profession exercée en Mauritanie et la branche d'activité au Sénégal n'ont pas été demandées.

Les informations collectées lors des recensements prennent donc en compte le travail et la reproduction de la femme. Malgré le caractère ponctuel de l'activité enregistrée au recensement et le fait que les deux phénomènes (l'activité et la reproduction) se déroulent à des périodes parfois bien distinctes, on peut chercher à dégager les liens sommaires entre production et reproduction à partir des recensements.

## PRODUCTION ET REPRODUCTION EN MAURITANIE

En Mauritanie, beaucoup de femmes (68,7 pour cent) n'ont jamais travaillé. Parmi les autres, la plupart ont eu à travailler uniquement après leur premier mariage et elles représentent environ 21 pour cent de l'ensemble. Les femmes qui ont cessé toute activité productive après leur mariage sont peu nombreuses (2,2 pour cent). Une proportion également faible de femmes a travaillé avant le mariage et a continué à le faire après le mariage.

A la lumière de ces résultats et sous réserve que certaines femmes ont dû être considérées à tort comme des ménagères et donc comme n'ayant pas travaillé, il ressort que la participation de la femme à l'activité économique en Mauritanie demeure marginale: environ 30 pour cent des femmes ont, à un moment ou à un autre, eu à travailler. Le mariage constituerait une phase décisive impliquant davantage les femmes dans l'activité économique<sup>6</sup>. Il constitue, par contre, pour une minorité un motif de cessation d'activité. Une fois mariée, la femme exerce une activité productive sous certaines conditions dont la plus importante est l'accord du mari. Or, le mari ne consent à ce que sa

---

<sup>6</sup>Sous réserve que le mariage soit l'unique raison de la cessation d'activité de toutes les femmes qui n'ont travaillé qu'avant le mariage seulement..

femme travaille que si ce travail constitue un appoint appréciable à ses propres revenus et permet à la famille d'accéder à une certaine aisance ou lui évite l'appauvrissement. Mais l'essentiel des revenus personnels de la femme mauritanienne est à sa seule disposition et elle en jouit comme elle l'entend. Ces revenus sont surtout transférés vers ses parents. Les maris dont les revenus sont substantiels et peuvent satisfaire aisément les demandes constantes de transferts de biens matériels et monétaires en faveur de leur belle-famille peuvent se permettre d'interdire à leur femme de travailler.

Comme toute la vie civile mauritanienne est régie par la loi islamique, cette situation du travail féminin s'inscrit dans la logique de la prescription qui veut que le mari n'exige de sa femme aucune participation soit par son travail soit financièrement à l'entretien du ménage. Bien au contraire, l'un des devoirs du mari est de fournir une servante à sa femme lorsque celle-ci est habituée à être servie.

Le tableau suivant donne les taux de fécondité par âge sur les cinq dernières années ayant précédé l'enquête; le graphique 2.1. en est une illustration.

L'évolution des taux de fécondité des catégories Toujours et Avant se fait en dents de scie dans les tranches d'âges d'intense fécondité. Les taux des autres catégories augmentent régulièrement jusqu'à un maximum à 25-29 ans, puis décroissent lentement.

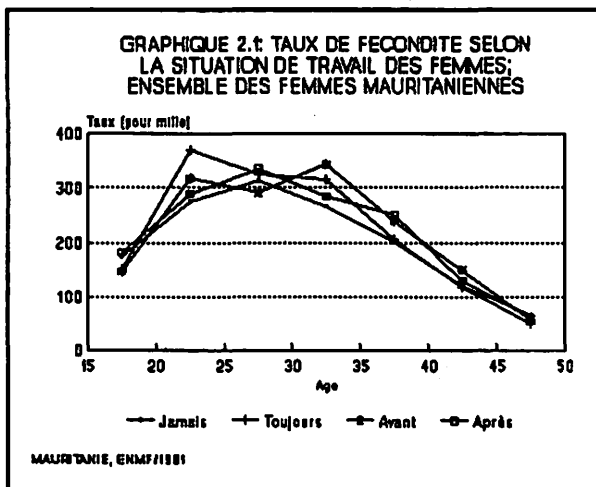
Les indices synthétiques de fécondité qui résultent de ces taux montrent que les femmes qui n'ont jamais travaillé sont moins fécondes que les autres; celles-ci ont un niveau de reproduction identique quel que soit le moment où elles ont travaillé.

**TABLEAU 2.1: TAUX DE FECONDITE (POUR MILLE FEMMES) PAR AGE SELON LA SITUATION DE TRAVAIL DES FEMMES; ENSEMBLE DES FEMMES MAURITANIENNES.**

Groupes d'âge	Situation de travail			
	Jamais	Toujours	Avant	Après
15-19	174,05	152,38	146,16	182,61
20-24	274,48	369,23	318,18	289,08
25-29	318,47	323,81	290,91	335,17
30-34	266,47	315,00	342,80	283,92
35-39	201,46	204,55	240,00	250,00
40-44	121,39	118,18	150,00	129,87
45-49	65,93	50,00	57,14	60,67
ISF	7,1	7,7	7,7	7,7

En milieu urbain, les femmes qui mènent de front leur activité et leur fécondité (catégories Toujours et Après) ont une fécondité plus élevée que les autres. Cette situation serait la conséquence d'une absence de contraception et du fait que ces femmes respectent moins scrupuleusement les normes traditionnelles permettant d'espacer les naissances. Les femmes qui n'ont jamais travaillé ou qui n'ont travaillé qu'avant leur mariage peuvent espacer davantage leurs naissances grâce un allaitement prolongé.

En milieu rural, la fécondité des femmes n'ayant jamais travaillé est un peu moins élevée que celle des autres catégories. Les effectifs des femmes de la catégorie Avant étant très faibles, leur indice synthétique de fécondité n'est pas significatif.



**TABLEAU 2.2: TAUX DE FECONDITE (POUR MILLE FEMMES) PAR AGE SELON LA SITUATION DE TRAVAIL DES FEMMES; FEMMES MAURITANIENNES CITADINES.**

Groupes d'âge	Situation de travail			
	Jamais	Toujours	Avant	Après
15-19	180,79	83,33	177,78	176,47
20-24	265,40	314,28	327,27	287,50
25-29	318,29	378,95	300,00	325,00
30-34	242,57	338,46	133,33	278,79
35-39	185,83	200,00	266,67	268,18
40-44	110,52	160,00	100,00	88,89
45-49	79,21	80,00	0,00	72,22
ISF	6,9	7,8	6,5	7,5

**TABLEAU 2.3: TAUX DE FECONDITE (POUR MILLE FEMMES) PAR AGE SELON LA SITUATION DE TRAVAIL DES FEMMES; FEMMES MAURITANIENNES RURALES.**

Groupes d'âge	Situation de travail			
	Jamais	Toujours	Avant	Après
15-19	167,87	168,63	129,41	184,61
20-24	287,85	389,47	309,09	290,91
25-29	305,00	300,00	266,67	347,69
30-34	300,00	303,70	500,00	288,31
35-39	214,97	206,06	228,57	234,62
40-44	135,63	105,88	200,00	152,00
45-49	49,38	44,44	200,00	52,83
ISF	7,3	7,6	9,1	7,7

**TABLEAU 2.4: TAUX DE FECONDITE (POUR MILLE FEMMES) PAR AGE SELON LA SITUATION DE TRAVAIL DES FEMMES; FEMMES MAURITANIENNES SANS INSTRUCTION.**

Groupes d'âge	Situation de travail			
	Jamais	Toujours	Avant	Après
15-19	175,36	160,00	146,67	185,37
20-24	277,46	392,31	325,00	317,95
25-29	339,88	345,95	360,00	315,15
30-34	264,90	321,43	440,00	243,64
35-39	168,14	232,26	200,00	251,28
40-44	129,27	138,46	66,67	135,29
45-49	78,57	66,67	100,00	75,67
ISF	7,2	8,3	8,2	7,6

Les différences de fécondité observées selon le niveau d'instruction entre les catégories montrent que les femmes sans instruction qui n'ont jamais travaillé sont les moins fécondes.

Le niveau d'instruction primaire des femmes n'a pas d'effet différenciateur décisif entre les catégories.

**TABLEAU 2.5: TAUX DE FECONDITE (POUR MILLE FEMMES) PAR AGE SELON LA SITUATION DE TRAVAIL DES FEMMES; FEMMES MAURITANIENNES DE NIVEAU D'INSTRUCTION PRIMAIRE.**

Groupes d'âge	Situation de travail			
	Jamais	Toujours	Avant	Après
15-19	176,04	145,45	120,00	184,62
20-24	275,53	363,64	307,69	262,50
25-29	292,13	304,76	240,00	336,51
30-34	267,01	300,00	100,00	303,80
35-39	225,16	163,64	257,14	249,12
40-44	115,97	88,89	400,00	131,71
45-49	60,32	35,29	-	47,06
ISF	7,1	7,0	7,1	7,6

L'activité de production de la femme mauritanienne favorise sa reproduction. Quand on sait qu'elles sont largement occupées dans le secteur agricole non rémunéré, on peut penser que ce comportement accrédite la thèse qui veut que les enfants soient considérés comme des biens économiques, en l'occurrence des facteurs de production. Mais en fait, ce sont plutôt d'autres facteurs qui expliquent la situation, comme on le verra plus loin.

**TABEAU 2.6: CARACTERISTIQUES DES FEMMES  
MAURITANIENNES SELON LEUR SITUATION DE TRAVAIL.**

Situation de travail	Nombre d'unions (femmes 40 ans ou +)	Age au 1er mariage (ans)	Durée de l'allaitement (mois)
Jamais	1,7	18,3	20,2
Toujours	1,7	18,1	19,4
Avant	2,5	18,4	17,8
Après	1,9	18,3	19,5

Si l'on compare les femmes qui ont été confrontées à un arbitrage entre leur production et leur reproduction (catégories Toujours et Après) à celles n'ayant jamais travaillé, on se rend compte qu'il n'y a pas beaucoup de différence de comportement nuptial. L'activité productive n'intervient pas pour changer les attitudes vis-à-vis du premier mariage dont l'âge de conclusion est quasiment identique partout dans les groupes. Par contre, les femmes qui n'ont jamais travaillé ou qui ont toujours travaillé ont une vie conjugale plus stable que les autres. Par ailleurs, lorsqu'elles n'ont jamais travaillé, les femmes allaitent<sup>7</sup> plus longtemps que les autres; la plus courte durée d'allaitement est enregistrée chez les femmes n'ayant travaillé qu'avant le mariage.

Le tableau 2.7 donne l'indice synthétique de fécondité des femmes selon leur lieu de travail depuis le mariage. Lorsque la femme travaille à la maison, sa progéniture est la plus nombreuse. Ainsi, travailler à la maison n'est pas incompatible avec la

---

<sup>7</sup>Il s'agit de la durée moyenne d'allaitement de l'avant-dernier enfant survivant jusqu'à la naissance du dernier enfant.

fécondité dans la mesure où elle n'empêche pas la femme d'apporter les soins dans la journée aux enfants. Les femmes qui ont toujours travaillé hors de la maison et dont le lieu diffère de la ferme<sup>8</sup> ont une fécondité plus élevée que celle des fermières. Mais très peu de femmes travaillent en dehors de la maison.

**TABLEAU 2.7: INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE DES FEMMES MAURITANIENNES SELON LE LIEU DE TRAVAIL DEPUIS LA PREMIERE UNION**

Situation de travail	Lieu de travail		
	Ferme	Maison	Dehors
Toujours	7,3	8,9	8,0
Après	7,5	7,8	7,5
Ensemble	7,4	8,1	7,5

Lorsque le travail de la femme s'opère à la maison, cela donne lieu à allaitement plus long dans le groupe des femmes ayant toujours travaillé. Dans tous les cas, le travail hors de la maison mais non pas dans une ferme entraîne une durée d'allaitement plus courte traduisant ainsi une incompatibilité entre l'allaitement et le travail hors de la maison.

---

<sup>8</sup>La ferme correspond aux champs de culture.

**TABLEAU 2.8: DUREE D'ALLAITEMENT (EN MOIS) DE L'AVANT-DERNIER ENFANT SELON LE LIEU DE TRAVAIL DEPUIS LA PREMIERE UNION; FEMMES MAURITANIENNES.**

Situation de travail	Lieu de travail		
	Ferme	Maison	Dehors
Toujours	19,7	20,2	17,4
Après	20,8	19,0	18,8
Ensemble	20,3	19,2	18,6

En conclusion de ce qui précède, l'activité productive des femmes mauritaniennes favorise leur reproduction à travers une réduction de la durée de l'allaitement et une instabilité conjugale. Le raccourcissement de l'allaitement entraîne un retour rapide de l'ovulation et accroît ainsi les risques de fécondité en l'absence d'une pratique délibérée d'espacement des naissances. Quant à l'instabilité conjugale, il a été montré (IGNEGONGBA, 1990) qu'en Mauritanie, qu'une grande instabilité conjugale associée à un court délai de remariage chez les femmes mauresques leur confère la fécondité la plus élevée de leur groupe ethnique. Cette action stimulante est surtout liée à la fréquence des rapports sexuels plus élevée au début de chaque nouvelle union. Toutefois, l'exercice du travail hors du domicile est incompatible avec un comportement prolifique.

La résidence urbaine favorise la fécondité des femmes travailleuses. Il en est de même du milieu rural. Mais le niveau d'instruction reste sans effet sur les différentes catégories de femmes.

## PRODUCTION ET REPRODUCTION AU SENEGAL

L'étude de cas sénégalais est faite à partir de résultats de l'EDS de 1978. On peut aussi procéder à des combinaisons des variables pour pallier à leurs déficiences. Ainsi, peuvent être distinguées les quatre catégories de femmes définies dans le cas de la Mauritanie: (1) celles qui n'ont jamais travaillé, (2) celles qui ont toujours travaillé avant et après leur mariage, (3) celles qui n'ont travaillé qu'avant leur mariage, et (4) celles qui n'ont travaillé qu'après leur mariage.

Le niveau de participation des femmes sénégalaises à l'activité productive est moins important à l'EDS qu'à l'ESF: 51,5 pour cent des femmes n'ont jamais travaillé contre 12,3 pour cent qui ont toujours travaillé. Celles qui n'ont travaillé qu'avant ou qu'après leur mariage représentent respectivement 16,5 et 19,7 pour cent.

Fatou Sow<sup>9</sup> étudiant les femmes rurales sénégalaises à partir de l'ESF relève que «le non-emploi des femmes est un phénomène largement urbain» et que la fécondité est également élevée en milieu urbain et rural. Elle en conclut une similitude de comportement en matière de fécondité tant en ville qu'à la campagne. Cela amène à croire que le travail des femmes sénégalaises n'influe pas sur leur fécondité, surtout lorsqu'il s'agit du travail agricole dans la mesure où l'activité productive des femmes rurales est essentiellement agricole.

Le tableau ci-après donne les taux de fécondité par âge des femmes calculés à partir des naissances des cinq dernières années précédant l'enquête selon la situation de travail. La dernière ligne

---

<sup>9</sup>Fatou Sow, 1985, Nuptialité et fécondité des femmes rurales dans Nuptialité et fécondité au Sénégal, Travaux et Documents, INED, Cahier n°112, PUF, Paris.

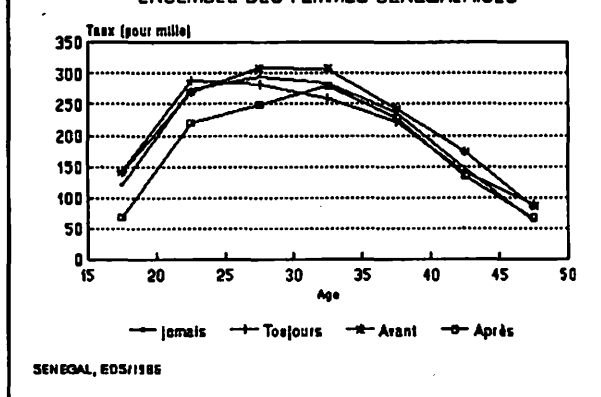
du tableau fournit l'indice synthétique de fécondité (ISF) qui découle de ces taux. Le graphique de la page suivante en donne une illustration.

**TABLEAU 2.9: TAUX DE FECONDITE (POUR MILLE FEMMES) PAR AGE SELON LA SITUATION DE TRAVAIL DES FEMMES; ENSEMBLE DES FEMMES SENEGALAISES.**

Groupes d'âge	Situation de travail			
	Jamais	Toujours	Avant	Après
15-19	121,01	143,75	140,54	68,08
20-24	273,17	287,72	269,29	219,87
25-29	295,57	282,47	308,22	249,31
30-34	283,45	259,62	307,96	280,00
35-39	237,17	222,54	242,42	228,07
40-44	147,06	141,18	174,36	135,13
45-49	62,50	88,89	85,71	66,67
ISF	7,1	7,1	7,6	6,2

Les femmes qui n'ont jamais travaillé et celles qui ont toujours travaillé ont un comportement reproducteur identique. Les femmes qui n'ont travaillé qu'avant leur mariage ont une fécondité plus élevée que celle des autres groupes; leur courbe de fécondité se détache de celle des deux précédentes catégories à partir de 25-29 ans. Leur comportement laisse supposer qu'elles ont fait un choix entre l'activité et la fécondité; elles ont arrêté de travailler pour se consacrer à la procréation. La fécondité la plus basse est observée chez les femmes qui n'ont travaillé qu'après leur mariage avec une courbe qui atteint un maximum à 30-34 ans. Le niveau et l'évolution de la fécondité de ce groupe de femmes laisse penser à un arbitrage conciliant entre la production et la reproduction.

GRAPHIQUE 2.2: TAUX DE FECONDITE SELON LA SITUATION DE TRAVAIL DES FEMMES; ENSEMBLE DES FEMMES SENEGALAISES



Les femmes qui n'assument pas simultanément production et procréation sont plus fécondes que les autres. En milieu urbain, il apparait un conflit entre les deux rôles de la femme. Dans la mesure où les femmes urbaines qui travaillent sont généralement instruites, leur faible fécondité résulterait d'un âge tardif au mariage liée à la scolarisation et à une certaine pratique de la contraception moderne.

En milieu rural, l'exercice d'une activité après le mariage réduit la fécondité des femmes sénégalaises. Les femmes qui ont toujours travaillé semblent avoir su concilier leur activité avec une fécondité élevée.

Les femmes sans instruction sont moins fécondes lorsqu'elles n'ont travaillé qu'après le mariage. Dans les situations d'activité permanente ou d'inactivité les femmes sont aussi fécondes que celles qui ont cessé toute activité avant le mariage. Parmi les femmes ayant une instruction de niveau primaire, celles qui ont toujours travaillé sont les plus fécondes.

**TABLEAU 2.10: TAUX DE FECONDITE (POUR MILLE FEMMES) PAR AGE SELON LA SITUATION DE TRAVAIL DES FEMMES; FEMMES SENEGALAISES CITADINES.**

Groupes d'âge	Situation de travail			
	Jamais	Toujours	Avant	Après
15-19	138,46	33,33	111,11	27,50
20-24	274,44	290,00	287,18	109,68
25-29	279,45	257,89	291,53	203,70
30-34	272,73	251,16	308,77	257,14
35-39	232,79	211,76	218,18	181,13
40-44	102,86	111,11	180,00	125,71
45-49	26,32	62,50	100,00	32,00
ISF	6,6	6,1	7,0	4,7

**TABLEAU 2.11: TAUX DE FECONDITE (POUR MILLE FEMMES) PAR AGE SELON LA SITUATION DE TRAVAIL DES FEMMES; FEMMES SENEGALAISES RURALES.**

Groupes d'âge	Situation de travail			
	Jamais	Toujours	Avant	Après
15-19	115,64	169,23	144,62	121,31
20-24	272,52	286,49	61,36	296,63
25-29	304,62	298,31	319,54	276,09
30-34	290,00	264,57	307,14	298,70
35-39	238,79	232,43	266,67	268,85
40-44	162,38	157,58	172,41	143,59
45-49	77,78	110,00	73,68	85,11
ISF	7,3	7,1	7,7	6,2

**TABLEAU 2.12: TAUX DE FECONDITE (POUR MILLE FEMMES) PAR AGE SELON LA SITUATION DE TRAVAIL DES FEMMES; FEMMES SENEGALAISES SANS INSTRUCTION.**

Groupe d'âge	Situation de travail			
	Jamais	Toujours	Avant	Après
15-19	120,00	141,94	145,71	80,00
20-24	269,54	282,35	277,36	255,05
25-29	294,51	291,36	311,50	269,81
30-34	288,99	263,53	302,17	298,15
35-39	241,18	245,83	252,63	238,77
40-44	148,15	166,67	183,33	130,43
45-49	64,00	84,85	90,91	65,67
ISF	7,1	7,4	7,8	6,7

**TABLEAU 2.13: TAUX DE FECONDITE (POUR MILLE FEMMES) PAR AGE SELON LA SITUATION DE TRAVAIL DES FEMMES; FEMMES SENEGALAISES DE NIVEAU D'INSTRUCTION PRIMAIRE.**

Groupes d'âge	Situation de travail			
	Jamais	Toujours	Avant	Après
15-19	130,00	200,00	66,67	31,25
20-24	298,36	320,00	255,55	114,26
25-29	322,45	300,00	303,45	244,44
30-34	278,26	233,33	400,00	211,11
35-39	188,89	186,67	266,66	200,00
40-44	-	50,00	266,66	-
45-49	-	200,00	133,33	-
ISF	6,1	7,5	6,5	6,0

Pour permettre une bonne compréhension de ces résultats, le Tableau 2.14 donne un certain nombre d'indications.

Les femmes qui approuvent la planification familiale sont relativement peu nombreuses parmi celles qui n'ont jamais travaillé. Les femmes travailleuses sont donc plus disposées à la régulation de leur reproduction. Le mariage est plus tardif lorsque la femme a travaillé avant son premier mariage et vit en milieu urbain. L'activité productive associée à une résidence urbaine a donc un effet de retardement de l'âge au premier mariage. L'effet de la scolarisation est aussi évident dans ce retard. La vie conjugale des femmes qui ont toujours travaillé est plus instable que celle des autres catégories. A l'exception des femmes qui n'ont travaillé qu'avant le mariage, toutes les autres catégories de femmes ont une durée d'allaitement identique; la durée d'allaitement des premières est plus courte.

**TABEAU 2.14: CARACTERISTIQUES DES FEMMES SENEGALAISES SELON LEUR SITUATION DE TRAVAIL.**

Situation de travail	Age au 1er mariage (ans)	Durée de l'allaitement (mois)	Approbation de la PF
Jamais	16,3	23,3	57,6
Toujours	16,8	21,8	61,6
Avant	15,8	24,1	66,0
Après	16,5	22,1	67,7

En milieu urbain, les femmes qui ne travaillent pas ou qui ne travaillent qu'après le mariage se marient plus jeunes que les autres. Leur inactivité qui serait associée à l'absence d'une fréquentation scolaire les rend plus disponibles au mariage précoce. C'est ce qui est, du reste, exprimé par un âge au mariage de

plus en plus élevé lorsque l'on passe des femmes sans instruction à celles ayant un niveau supérieur. On fait les mêmes constatations en milieu rural (Tableau 2.15).

Si la fécondité ne dépendait que de la durée d'exposition au risque, on s'attendrait à ce que les femmes qui n'ont jamais travaillé soient les plus fécondes. Mais on s'aperçoit que les femmes toujours inactives sont toujours moins fécondes par rapport aux autres groupes que ce soit en milieu urbain ou en fonction du niveau d'instruction. D'autres réseaux de facteurs comportementaux interviennent et leur disponibilité permanente à l'allaitement constitue un atout dans une réduction de leur fécondité.

**TABLEAU 2.15: AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE DES FEMMES SENEGAISES SELON LA SITUATION DE TRAVAIL, LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE NIVEAU D'EDUCATION.**

Milieu de résidence et niveau d'éducation	Situation de travail				
	Jamais	Toujours	Avant	Après	Ensemble
<b>URBAIN</b>	16,9	18,4	18,0	16,7	17,3
Sans éducation	16,3	16,7	17,5	16,1	16,6
Primaire	17,8	19,7	19,4	17,3	18,2
Secondaire	18,1	22,2	18,9	19,0	19,1
Supérieur	19,0	25,8	-	21,4	23,4
<b>RURAL</b>	15,7	16,2	16,6	15,7	15,9
Sans éducation	15,7	16,1	16,5	15,6	15,9
Primaire	16,1	18,2	18,5	16,6	17,1
Secondaire	17,0	-	15,6	20,5	17,5
Supérieur	-	-	-	-	-
<b>ENSEMBLE</b>	16,1	17,1	17,1	16,1	16,4
Sans éducation	15,9	16,3	16,8	15,7	16,0
Primaire	17,4	19,1	19,1	17,1	17,9
Secondaire	18,1	22,2	18,5	19,1	19,1
Supérieur	19,0	25,8	-	21,4	23,4

La rémunération provenant de l'activité productive des femmes est soit versée entièrement à la famille soit utilisée en totalité par la femme elle-même soit enfin partagée comme on le voit dans le tableau ci- après.

**TABLEAU 2.16:REPARTITION (EN POURCENTAGE) DES FEMMES SENEGALAISES SELON L'USAGE DES GAINS ISSUS DU TRAVAIL.**

Situation de travail	Usage des gains		
	Famille	Soi-même	Partage
Toujours	27,1	45,1	27,8
Avant	24,5	43,1	32,4

Aucune femme n'ayant travaillé qu'après le mariage n'a été rémunérée. Mais les femmes travaillent surtout pour la satisfaction de leurs besoins personnels. La culture islamique de leur société leur en donne la possibilité. La proportion des femmes qui partagent leurs revenus ou les remettent en totalité à leur famille n'est pas négligeable. Aussi, y-a-t-il lieu de suspecter un changement d'attitude après le mariage: les femmes remettraient de plus en plus leurs revenus à leur famille au lieu de les partager.

On peut ainsi tirer quelques conclusions de ces données sénégalaises. Dans la mesure où les femmes qui n'ont jamais travaillé et celles qui n'ont travaillé qu'avant le mariage n'ont pas eu à assumer cumulativement les rôles de production et de reproduction, leur inactivité pourrait expliquer leur forte fécondité. Les femmes qui ont entamé une «carrière» productive après le mariage ont dû adopter une stratégie conciliant production et reproduction, mais ceci s'opère en défaveur de leur reproduction. Le cas des femmes qui ont toujours travaillé est quelque peu énigmatique. Ces femmes ont su allier leur activité avec une forte fécondité bien qu'elles aient un âge au mariage élevé, une instabilité conjugale plus grande et qu'elles soient plus nombreuses à approuver la planification familiale. Elles semblent être

prises dans un engrenage production-reproduction: travailler pour entretenir une descendance toujours plus nombreuse alors que les enfants déjà nés aideraient à cet entretien. En effet, près de 55 pour cent de ces femmes consacrent leurs gains à leur famille soit en totalité soit en partie.

En milieu urbain apparaît une incompatibilité entre la production et la reproduction, ce que l'on n'observe pas en milieu rural. Paradoxalement, les femmes qui ont acquis un niveau d'instruction primaire procréent plus intensément lorsqu'elles ont eu à travailler de façon continue.

## PRODUCTION ET REPRODUCTION AU MALI

Au Mali, la majorité des femmes (53,1 pour cent) n'ont jamais pris part à l'activité productive. Une répartition des femmes suivant les catégories retenues précédemment donne:

- Toujours : 17,9 pour cent
- Avant : 18,9 pour cent
- Après : 10,1 pour cent.

Le tableau suivant donne les taux de fécondité par âge des femmes calculés à partir des naissances des cinq dernières années ayant précédé l'EDS selon la situation de travail.

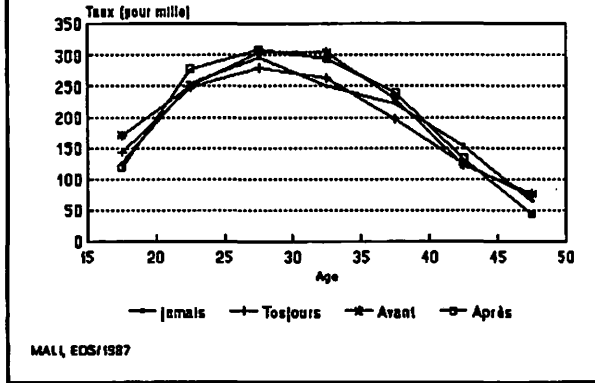
**TABLEAU 2.17: TAUX DE FECONDITE (POUR MILLE FEMMES) PAR AGE SELON LA SITUATION DE TRAVAIL DES FEMMES; ENSEMBLE DES FEMMES MALIENNES.**

Groupes d'âge	Situation de travail			
	Jamais	Toujours	Avant	Après
15-19	125,32	143,75	170,45	118,52
20-24	256,16	249,35	251,43	279,00
25-29	296,89	280,66	305,26	308,51
30-34	250,21	262,75	304,35	295,12
35-39	222,43	197,14	229,85	240,00
40-44	153,73	124,53	122,45	133,33
45-49	64,66	72,00	75,86	43,48
ISF	6,8	6,7	7,3	7,0

La structure de la fécondité schématisée par le Graphique 2.3 ne dégage pas de différence entre les catégories de femmes. On peut, cependant, relever que les femmes qui ont commencé leur activité productive après le mariage ont une fécondité inférieure à celle des autres groupes en début de vie reproductive.

L'indice synthétique de fécondité calculé à partir des taux de fécondité est presque identique dans tous les groupes à l'exception des femmes qui n'ont travaillé qu'avant le mariage. Dans ce groupe, l'indice synthétique de fécondité est plus élevé. On peut penser qu'après avoir cessé leur activité productive, ces femmes ont entrepris d'assumer intégralement leur reproduction dans le mariage.

GRAPHIQUE 2.3: TAUX DE FECONDITE SELON LA SITUATION DE TRAVAIL DES FEMMES; ENSEMBLE DES FEMMES MALIENNES



Au regard des résultats, il serait intéressant de comparer la reproduction des femmes n'ayant travaillé qu'avant le mariage à celle des femmes n'ayant travaillé qu'après. Un écart de 0,7 enfant dans l'indice synthétique de fécondité en faveur des femmes qui n'ont pas travaillé après avoir conclu leur mariage montre que le travail productif amène les femmes à s'adapter aux exigences de la production et de la reproduction simultanées. Cela les conduit à réduire leur reproduction. Par contre, l'identité constatée dans la reproduction des femmes qui n'ont jamais travaillé avec celle des femmes ayant toujours travaillé n'a encore aucune explication a priori.

**TABLEAU 2.18: TAUX DE FECONDITE (POUR MILLE FEMMES) PAR AGE SELON LA SITUATION DE TRAVAIL DES FEMMES; FEMMES MALIENNES CITADINES.**

Groupes d'âge	Situation de travail			
	Jamais	Toujours	Avant	Après
15-19	102,86	103,45	123,08	111,11
20-24	228,57	221,62	239,13	215,38
25-29	283,18	253,52	306,38	281,08
30-34	253,85	248,28	302,04	280,00
35-39	216,66	176,74	200,00	266,66
40-44	79,07	109,09	136,84	161,90
45-49	42,42	44,44	60,00	53,33
ISF	6,0	5,8	6,8	6,8

**TABLEAU 2.19: TAUX DE FECONDITE (POUR MILLE FEMMES) PAR AGE SELON LA SITUATION DE TRAVAIL DES FEMMES; FEMMES MALIENNES RURALES.**

Groupes d'âge	Situation de travail			
	Jamais	Toujours	Avant	Après
15-19	143,75	177,14	208,16	125,93
20-24	275,14	275,00	261,05	311,76
25-29	305,68	316,98	304,48	326,31
30-34	248,41	281,82	306,98	306,38
35-39	226,15	229,63	258,82	226,08
40-44	189,01	135,48	103,33	115,15
45-49	72,00	87,50	84,21	38,71
ISF	7,3	7,5	7,6	7,3

En milieu urbain, les femmes qui ont toujours travaillé montrent qu'il y a un certain conflit entre leur rôle de mère et celui de travailleuse ; leur fécondité est la plus basse. Ce conflit n'apparaît pas en milieu rural.

Il n'y a pas de différences notables suivant la situation de travail dans le groupe de femmes sans instruction. Par contre, parmi celles qui ont un niveau d'instruction primaire, une comparaison entre les groupes des femmes toujours inactives ou toujours actives révèle que l'activité déprime la fécondité. Très peu de femmes de niveau primaire ont commencé à exercer une activité économique après leur mariage.

**TABEAU 2.20: TAUX DE FECONDITE (POUR MILLE FEMMES) PAR AGE SELON LA SITUATION DE TRAVAIL DES FEMMES; FEMMES MALIENNES SANS INSTRUCTION.**

Groupes d'âge	Situation de travail			
	Jamais	Toujours	Avant	Après
15-19	141,33	137,25	179,10	136,84
20-24	270,00	261,82	250,63	279,16
25-29	295,07	296,55	310,87	323,53
30-34	245,77	268,49	304,00	300,00
35-39	225,74	206,89	243,33	241,27
40-44	155,38	136,17	127,66	36,00
45-49	65,11	72,00	81,48	40,00
ISF	7,0	6,9	7,5	7,3

**TABLEAU 2.21: TAUX DE FECONDITE (POUR MILLE FEMMES) PAR AGE SELON LA SITUATION DE TRAVAIL DES FEMMES; FEMMES MALIENNES DE NIVEAU D'INSTRUCTION PRIMAIRE.**

Groupes d'âge	Situation de travail			
	Jamais	Toujours	Avant	Après
15-19	98,38	169,23	142,86	-
20-24	254,24	218,18	253,85	-
25-29	300,00	251,85	276,19	400,00
30-34	278,79	234,78	312,50	200,00
35-39	145,45	140,00	114,29	-
40-44	100,00	66,66	-	-
45-49	50,00	-	-	-
ISF	6,1	5,4	5,5	6,7

Les femmes qui ont eu à travailler, à un moment donné, sont plus nombreuses à approuver la planification familiale. Bien que les femmes qui n'ont jamais travaillé qui approuvent aussi la planification familiale sont majoritaires dans leur groupe, elles sont relativement peu nombreuses par comparaison aux autres. L'âge moyen au premier mariage varie très peu suivant la situation de travail des femmes et leur niveau d'instruction pour un même milieu de résidence.

**TABLEAU 2.22: CARACTERISTIQUES DES FEMMES MALIENNES SELON LEUR SITUATION DE TRAVAIL.**

Situation de travail	Age au 1er mariage (ans)	Durée de l'allaitement (mois)	Approbation de la PF
Jamais	16,3	23,3	57,6
Toujours	16,8	21,8	61,6
Avant	15,8	24,1	66,0
Après	16,5	22,1	67,7

Les femmes qui assument cumulativement la production et la reproduction (Toujours et Après) allaitent moins longuement que les autres. La plupart des femmes consacrent l'intégralité de leurs gains à leur famille; une faible minorité les partage.

**TABLEAU 2.23: REPARTITION (EN POURCENTAGE) DES FEMMES MALIENNES SELON L'USAGE DES GAINS ISSUS DU TRAVAIL.**

Situation de travail	Usage des gains		
	Famille	Soi-même	Partage
Toujours	52,5	40,5	7,0
Avant	49,4	44,4	6,2

La situation de travail n'a pas un effet net sur l'âge au premier mariage, quel que soit le milieu de résidence.

**TABEAU 2.24: AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE DES FEMMES MALIENNES SELON LA SITUATION DE TRAVAIL, LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE NIVEAU D'EDUCATION.**

Milieu de résidence niveau d'éducation	Situation de travail				
	Jamais	Toujours	Avant	Après	Ensemble
URBAIN	15,7	16,1	15,7	16,0	15,8
Sans éducation	15,5	15,6	15,5	15,5	15,5
Primaire	15,8	16,0	16,0	16,3	16,0
Sécondaire	17,7	20,8	15,0	19,0	19,0
Supérieur	17,3	22,0	-	22,0	19,7
RURAL	15,4	15,6	15,4	15,8	15,5
Sans éducation	15,4	15,6	15,4	15,8	15,5
Primaire	15,3	15,9	15,5	16,1	15,5
Sécondaire	-	-	-	-	-
Supérieur	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	15,9	15,9	15,5	15,9	15,6
Sans éducation	15,4	15,6	15,4	15,7	15,5
Primaire	15,7	16,0	15,9	16,2	15,8
Sécondaire	17,7	20,8	15,0	19,0	19,0
Supérieur	17,3	22,0	-	22,0	19,7

## CONCLUSION

L'activité productive des femmes est l'un des déterminants indirects de leur fécondité. Le rôle de production des femmes sahéniennes est assez mal connu tandis que leur reproduction est de mieux en mieux révélée à travers les enquêtes et les recensements. Très peu d'études approfondies permettent de dégager les inter-relations la production et la reproduction des femmes au Sahel. Seules les enquêtes EMF ont, de manière explicite postulé le principe de ces inter-relations et ont de ce fait posé une batterie

de questions aux fins d'élucider ces liens. Mais l'enregistrement de l'activité productive des femmes semble se heurter à un certain nombre de problèmes dont ceux liés aux définitions adoptées.

L'importance du rôle de production de la femme qui est appelée à connaître un essor et l'effet réciproque que ce rôle entretient avec la fécondité méritent d'être mieux élucidés. Les recherches peuvent être articulées autour d'un cadre conceptuel simple bâti sur les variables tels la participation de la femme à une activité productive, le lieu d'activité, la nature rémunérée ou non de l'activité, le niveau d'instruction, la résidence, les revenus familiaux, la nuptialité, l'intervalle entre les naissances et l'allaitement.

L'effet de l'activité productive sur la fécondité se réalise à travers deux canaux essentiels: la nuptialité et les intervalles intergénésiques. Les modèles de nuptialité, ceux d'espacement des naissances ainsi que les stratégies qui les sous-tendent seraient différents selon que la femme exerce ou non une activité productive. Une démarche biographique globale permettrait d'étudier la fécondité des femmes selon les durées d'activité ou d'inactivité afin de mettre clairement en lumière l'effet de l'activité productive sur la reproduction.

L'étude de l'interaction entre la reproduction et la production des femmes pourrait alors se faire, toutes choses égales par ailleurs, en mettant en rapport (i) le travail avant le mariage avec l'âge au premier mariage, (ii) le travail après le mariage avec les intervalles intergénésiques et, (iii) le travail avant et après le mariage avec la parité par âge. Jan F. Brazzell<sup>10</sup> suggère d'étudier l'impact du travail pré-nuptial sur l'âge au premier mariage, car un recul de cet âge consécutif à une activité productive entraînerait une diminution de la descendance des femmes.

---

<sup>10</sup>Jan F. Brazzell, *Female Employment and Fertility in Developing Countries*, Project paper prepared for the Fertility Determinants Group, Indiana University, Bloomington.

## BIBLIOGRAPHIE

Baba T., Mamadou K. et Cynthia S., 1989, Enquête démographique et de santé au Mali 1987, CERPOD (Bamako) et IRD (Columbia).

Jan F. Brazzell, Female Employment and Fertility in Developing Countries, Project paper prepared for the Fertility Determinants Group, Indiana University, Bloomington.

Charbit Yves, Lamine Gueye et Salif Ndiaye, 1985, (études coordonnées par), Nuptialité et fécondité au Sénégal, Travaux et Documents, INED, Cahier n°112, PUF, Paris.

Elise F. Jones, 1982, Ways in Which Childbearing Affects Women's Employment: Evidence from the U.S. 1975 National Fertility Study, Population Studies, 36:1.

Keumaye Ignégongba, 1990, Dimension ethnique de la fécondité et de ses déterminants en Mauritanie, Université Paris V, Thèse de doctorat.

Leibenstein, H. 1974, «An Interpretation of the Economic Theory of Fertility: Promising Path or Blind Alley?», Journal of Economic Literature, 12:457-479.

Christine Oppong, 1991, Les rapports entre le travail des femmes et les comportements démographiques: Quelques éléments tirés de recherches en Afrique de l'Ouest, Document de travail n° 12, BIT, Genève.

Jean Poirier, Victor Piché et Ghyslaine Neill, 1989, «Travail des femmes et fécondité dans les pays en développement: que nous a appris l'Enquête mondiale de la fécondité?», Cahiers québécois de démographie, Vol. 18. n°1.

**République islamique de Mauritanie, 1984, Enquête nationale mauritanienne sur la fécondité 1981, Rapport principal, Volume 1, Analyse des principaux résultats.**

**République du Sénégal, 1981, Enquête sénégalaise sur la fécondité 1978, Rapport national d'analyse.**

**United Nations, 1987, Fertility Behaviour in the Context of Development, Evidence from the World Fertility Survey, New-York.**

# **CHAPITRE 3 : FÉCONDITÉ ET ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DES FEMMES AU BURKINA FASO**

## **INTRODUCTION**

La fécondité constitue un thème d'étude dont l'impact mérite encore plus d'attention que celle qui lui est actuellement accordée par les chercheurs. Au delà de l'intérêt de la fécondité dans le calcul de l'accroissement et de la reproduction de la population, il faut rechercher les raisons d'une descendance nombreuse en Afrique et spécifiquement au Sahel. Cette recherche sous l'angle démographique passe par une analyse différentielle de la fécondité selon les caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population féminine en âge de procréer (12-49 ans).

Plusieurs études réalisées dans les pays du Sahel ont révélé la relation qui existe entre la fécondité et des variables comme le niveau d'instruction et le milieu de résidence. La présente étude tente de mettre en relation la fécondité et l'activité économique des femmes. En d'autres termes, il s'agit de trouver une réponse à la question suivante: y a-t-il un lien entre le nombre d'enfants d'une femme et son activité économique ? Pour répondre à cette question, nous avons retenu l'indice synthétique de fécondité (ISF) et trois variables relatives à l'activité économique qui seront définies dans la suite.

## **SOURCE DES DONNEES ET DEFINITIONS DES CONCEPTS**

### **Sources**

Le recensement général de la population du Burkina Faso en 1985 constitue la source de données de cette étude qui porte sur 13 provinces (voir Annexe). D'autres sources telle l'enquête démographique de 1991 en cours d'exploitation pourraient ap-

porter d'intéressantes informations. Car aucune enquête dont l'un des objectifs viserait à mettre en relation l'activité économique des femmes et la fécondité n'a été menée.

Au recensement de 1985, plusieurs variables ont été saisies, et ont permis d'étudier les phénomènes démographiques, (fécondité, nuptialité, mortalité, migration), la répartition spatiale de la population, l'activité économique, les caractéristiques socio-culturelles et les données collectives.

### **Définitions des concepts**

Les variables suivantes ont été retenues pour cette étude:

#### ***Variables relatives à l'activité économique***

i) Le statut d'activité (ou statut d'occupation): c'est le statut de la femme par rapport à l'activité économique au cours de la semaine précédant la date de passage de l'agent recenseur dans le ménage. Exceptionnellement, la période de référence a été décalée à la période des cultures en zone rurale, pour saisir les femmes dont l'activité économique est essentiellement agricole.

A l'issue des fréquences obtenues sur la situation d'activité, deux grands groupes se distinguent: les femmes occupées, prépondérantes en milieu rural, les femmes au foyer ne s'occupant que du ménage, nombreuses en milieu urbain; le reste des femmes inoccupées à l'exclusion de celles qui sont au foyer sont classées dans un troisième groupe «autres femmes inoccupées».

ii) L'occupation principale: c'est l'activité menée à titre principal au cours de la période de référence par une femme qui déclare être occupée. Trois catégories ont été distinguées: les femmes occupées dans l'agriculture, celles qui s'investissent dans le commerce et le reste dans une catégorie «autre occupation».

iii) La situation dans l'occupation principale: c'est la situation de la femme vis-à-vis de la priorité de ses moyens de production. On peut distinguer trois grands groupes: les indépendantes travaillant pour leur propre compte, les salariées, les aides familiales et une catégorie «autre situation». Il est utile de noter que les aides familiales comprennent en majorité les cultivatrices qui «aident» leurs époux ou parents dans les travaux champêtres.

### *Indices de fécondité*

Le taux de fécondité est le rapport entre le nombre de naissances d'une année et le nombre de femmes dont sont issues ces naissances.

L'indice synthétique de fécondité, ou fécondité cumulée totale ou encore somme des naissances réduites est le nombre moyen d'enfants qui seraient nés vivants d'une femme pendant sa vie si elle vivait ses années de procréation en se conformant aux taux de fécondité par âge d'une année donnée.

## **NIVEAU GENERAL DE LA FECONDITE ET DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE**

### **Niveau de la fécondité**

Il apparaît, à travers les indices des tableaux ci-après, que le Burkina est un pays à fécondité élevée. Il convient toutefois de remarquer que les données ont été ajustées pour le calcul de certains indices, notamment l'indice synthétique de fécondité (ISF). Par contre les données que nous utilisons ne sont pas ajustées. Ce qui explique l'écart que l'on peut constater entre les valeurs publiées suite à l'analyse des résultats du recensement et celles que nous avons obtenues avec les données de l'échantillon de cette étude.

**TABLEAU 3.1: INDICES DE FECONDITE AU BURKINA FASO**

Indice	Valeur
Taux brut de natalité (pour mille)	49,6
Taux de fécondité générale (pour mille)	223,0
Indice synthétique de fécondité	7,2
Descendance finale	7,1
Taux brut de reproduction	3,5
Taux net de reproduction	2,2

Source : Analyse des résultats définitifs du recensement de 1985, INSD, Ouagadougou, 1989.

**TABLEAU 3.2: FECONDITE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION AU BURKINA FASO**

Indice	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
ISF	6,5	7,3	7,2
	Niveau d'instruction		
	Sans niveau	Primaire	Sec+Sup
D50	6,1	7,1	4,4

Source : Recensement général de la population, Analyse des résultats définitifs, op.cit.

## **Niveau de l'activité économique**

### **Situation d'activité**

En 1985, le taux d'activité au Burkina Faso était d'environ 51% dont 25% pour le sexe féminin. Le chômage ne touchait que 0,85% de la population féminine. Une personne active a été définie comme étant toute personne âgée de 10 ans ou plus, ayant déclaré être occupée, au chômage ou en quête du premier emploi au cours de la période de référence. Nous regroupons les femmes en chômage ou en quête du premier emploi avec les inactives dans la catégorie «inoccupées». Cette catégorie est scindée en deux groupes en raison de l'importance des femmes au foyer: un groupe «au foyer» et un groupe «autres inoccupées». Dans l'échantillon étudié la proportion de femmes occupées est de 58,4%.

### **Occupation principale**

Le Tableau 3.3 donne les pourcentages des femmes selon l'occupation principale. On relève une prépondérance de l'agriculture quel que soit le milieu de résidence. Le commerce est la deuxième activité par son importance en milieu urbain.

### **Statut dans l'occupation principale**

D'après les résultats du recensement de 1985, 89% de la population féminine du Burkina étaient des aides familiales. C'est en milieu urbain que l'on rencontre le plus de femmes indépendantes dans leurs occupations (40,9%). Les femmes salariées sont très peu nombreuses parmi la population féminine occupée (0,09%).

**TABEAU 3.3: STRUCTURE DE LA POPULATION ACTIVE FEMININE  
OCCUPEE SELON LE GROUPE DE PROFESSIONS ET LE MILIEU DE  
RESIDENCE**

Groupes de professions	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Agriculture, élevage, foret,, peche	45,0	95,8	93,5
Administration, cadres supérieurs, professions libérales	1,2	0,0	0,1
Administration, cadres moyens	3,8	0,1	0,2
Manoeuvres ,ouvriers, employés, cadres subalternes	4,8	0,1	0,3
Commerce	30,8	2,5	3,7
Artisanat	7,4	1,5	1,7
Services domestiques et divers	6,4	0,1	0,4
Autres metiers et professions	0,6	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Source : Recensement général de la population, Analyse des résultats définitifs, op.cit.			

## RELATION ENTRE FÉCONDITÉ ET ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'objectif de ce chapitre est de montrer s'il existe une variation de fécondité selon l'activité économique en contrôlant par le niveau d'instruction et le milieu de résidence. Le contrôle consiste à fixer par exemple le milieu de résidence pour s'assurer que la différence de fécondité entre les femmes occupées (qui travaillent) et celles qui sont au foyer n'est pas simplement due à une différence de leur milieu de résidence (urbain ou rural) mais effectivement à leur statut d'activité.

### Analyse différentielle de la fécondité selon le statut d'activité

#### Présentation générale

Le Tableau 3.4 et les graphiques 3.1 et 3.2 ci-dessous font apparaître une fécondité plus élevée des femmes au foyer. Les femmes occupées sont un peu moins fécondes mais les deux profils sont semblables: les taux croissent rapidement entre 15 et 19 ans pour atteindre un maximum entre 20 et 25 ans. On observe toujours des naissances au-delà de 45 ans. Les femmes inoccupées ont une fécondité relativement basse. L'importance des élèves-filles dans cette catégorie et dans une moindre mesure la présence des veuves ou divorcées pourraient expliquer cette situation. Les élèves-filles sont très jeunes et sont en général célibataires. Les divorcées et veuves ont été exposées moins longtemps au risque de grossesse que leurs soeurs qui étaient en union au moment de l'enquête.

**TABLEAU 3.4: TAUX DE FECONDITE SELON LA SITUATION D'ACTIVITE**

Groupes d'âge	Situation d'activité		
	Occupées	Femmes au foyer	Autres inoccupées
12-14	2,6	5,3	0,9
15-19	114,8	174,2	30,4
20-24	278,5	311,8	96,0
25-29	279,8	293,8	136,3
30-34	249,6	258,6	123,6
35-39	190,5	202,3	123,2
40-44	94,3	93,4	24,5
45-49	39,3	32,8	9,9
ISF	6,3	6,9	2,7

**Influence de l'activité en milieu rural et en milieu urbain**

En milieu urbain, la différence de fécondité est plus marquée (Graphique 3.2), ces dernières présentant des taux plus élevés à tous les âges. Par contre, en milieu rural (Graphique 3.1), il n'y a pas de différence notable de fécondité entre les femmes occupées et les femmes au foyer. On peut donc conclure que les femmes au foyer sont plus fécondes que les femmes occupées dans les villes burkinabè.

**TABEAU 3.5: INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE (ISF) SELON LA SITUATION D'ACTIVITE ET LE MILIEU DE RESIDENCE**

Situation d'activité	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Occupées	6,5	5,2	6,3
Femmes au foyer	6,5	7,0	6,9
Autres inoccupées	3,1	2,8	2,7
Ensemble	6,5	5,8	6,2

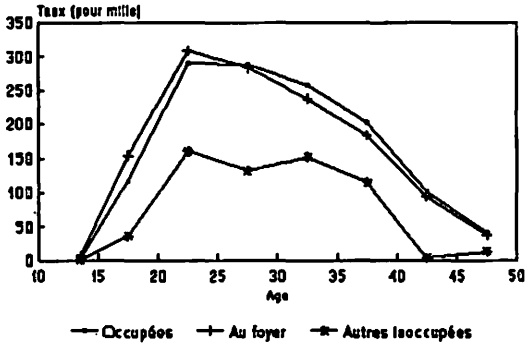
### **Influence de l'activité selon l'instruction**

Dans le groupe des femmes non instruites (sans niveau) celles qui sont occupées ont une fécondité légèrement inférieure à celle des femmes au foyer (Graphique 3.3). Les inoccupées autre que les femmes au foyer sont toujours moins fécondes. Pour les femmes qui ont atteint le niveau primaire, l'écart entre les taux est plus marqué entre femmes occupées et femmes au foyer avant 25 ans. Au delà de cet âge, les effectifs s'amenuisent et il est difficile de conclure (Graphique 3.4). Parmi les femmes qui ont atteint le niveau secondaire ou supérieur, on constate, avant 25 ans, un écart beaucoup plus marqué des taux entre les femmes au foyer et les femmes occupées (Graphique 3.5).

**TABEAU 3.6: INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE (ISF) SELON LA SITUATION D'ACTIVITE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION**

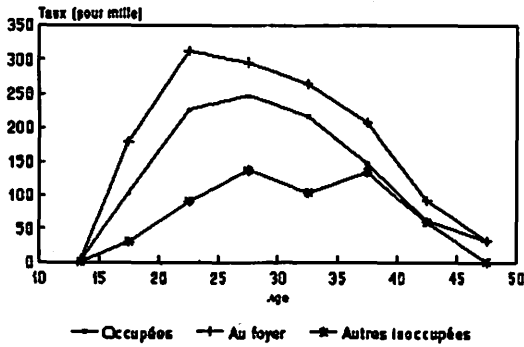
Situation d'activité	Niveau d'instruction			
	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Ensemble
Occupées	6,4	5,7	4,0	6,2
Femmes au foyer	6,9	6,6	6,6	6,7
Autres inoccupées	2,9	3,8	3,8	2,7
Ensemble	6,5	5,9	4,0	6,2

**GRAPHIQUE 3.1: TAUX DE FECONDITE SELON LE STATUT D'ACTIVITE EN MILIEU RURAL**



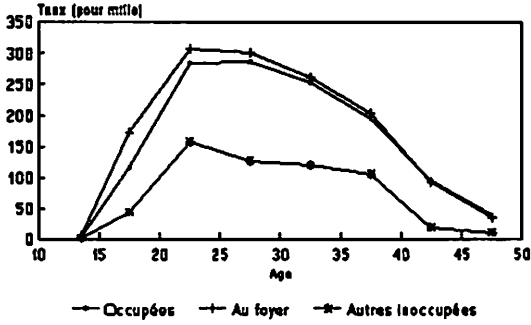
BURKINA FASO, RGP/1985

**GRAPHIQUE 3.2: TAUX DE FECONDITE SELON LE STATUT D'ACTIVITE EN MILIEU URBAIN**



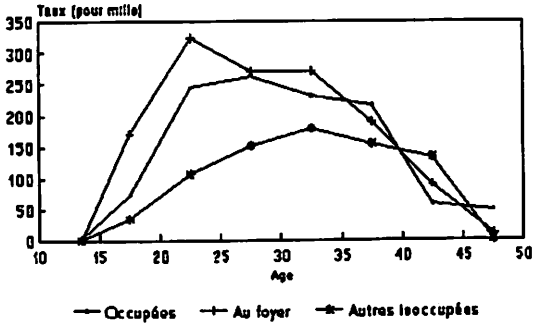
BURKINA FASO RGP/1985

GRAPHIQUE 3.3: TAUX DE FECONDITE SELON  
LE STATUT D'ACTIVITE DES FEMMES  
SANS NIVEAU D'INSTRUCTION

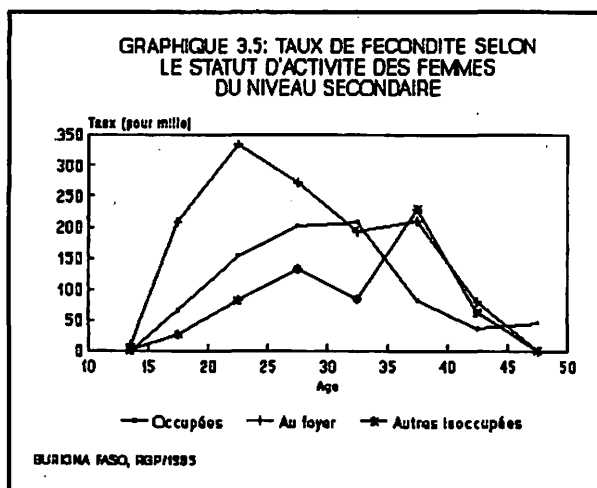


BURKINA FASO RGP/1985

GRAPHIQUE 3.4: TAUX DE FECONDITE SELON  
LE STATUT D'ACTIVITE DES FEMMES  
DU NIVEAU PRIMAIRE



BURKINA FASO RGP/1985



On peut donc affirmer qu'à niveau d'instruction égal, les femmes au foyer sont plus fécondes que les femmes occupées. Aussi, cet écart s'accroît avec l'élévation du niveau d'instruction.

L'analyse de la fécondité selon le statut d'activité a montré dans le contexte du Burkina que les femmes qui restent au foyer sont plus fécondes que celles qui sont occupées dans une activité économique quelconque. Il convient maintenant d'analyser le comportement procréateur de ces femmes occupées selon l'occupation principale.

## Analyse différentielle de la fécondité selon l'occupation principale

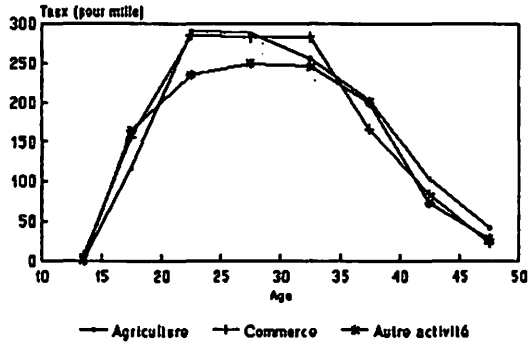
Il apparaît à travers les graphiques 3.6 et 3.7 que les femmes occupées dans l'agriculture et le commerce sont plus fécondes que celles qui mènent d'autres activités économiques quel que soit le milieu de résidence, la différence étant plus marquée pour le milieu urbain.

**TABEAU 3.7: INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE (ISF) SELON L'OCCUPATION PRINCIPALE ET LE MILIEU DE RESIDENCE**

Occupation principale	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Agriculture	6,5	6,4	6,5
Commerce	6,4	5,5	5,7
Autres	6,0	4,2	4,3
Ensemble	5,8	6,5	6,2

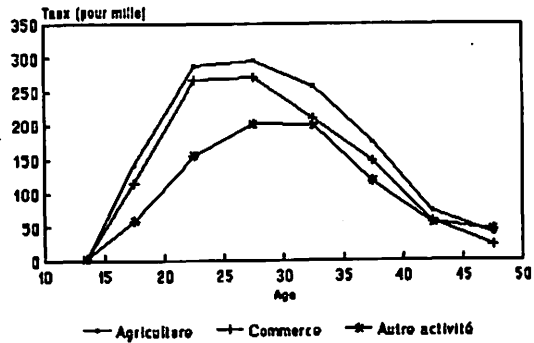
Lorsque les femmes ne sont plus instruites, l'allure des taux de fécondité des agricultrices et des commerçantes est semblable. Au delà de 20 ans, les femmes agricultrices sont plus fécondes que les commerçantes, lesquelles se retrouvent aussi, à partir de 35 ans, moins fécondes que les autres femmes non occupées dans l'agriculture (Graphique 3.8). Par contre, lorsque le niveau d'instruction des femmes atteint le primaire, la fécondité des commerçantes et celle des femmes exerçant une activité autre que l'agriculture ont une allure et un niveau comparables; les agricultrices sont moins fécondes. L'instruction a pour effet de creuser l'écart entre la fécondité des femmes qui travaillent dans l'agriculture et celle des femmes qui n'y sont pas (Graphique 3.9).

GRAPHIQUE 3.6: TAUX DE FECONDITE SELON L'OCCUPATION EN MILIEU RURAL



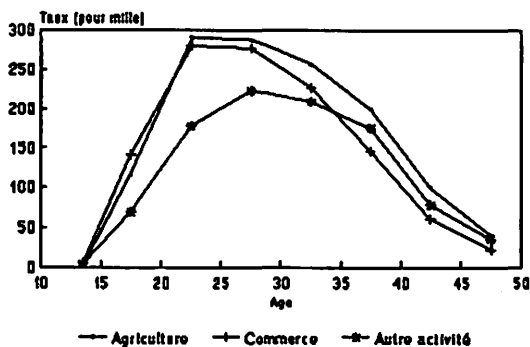
BURKINA FASO RGP/1985

GRAPIQUE 3.7: TAUX DE FECONDITE SELON L'OCCUPATION EN MILIEU URBAIN



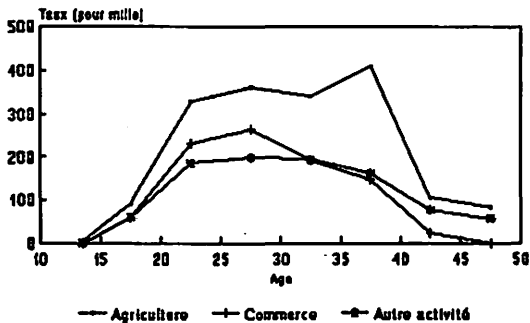
BURKINA FASO RGP/1985

**GRAPHIQUE 3.8: TAUX DE FECONDITE SELON L'OCCUPATION DES FEMMES SANS NIVEAU**



BURKINA FASO, RGP/1993

**GRAPHIQUE 3.9: TAUX DE FECONDITE SELON L'OCCUPATION DES FEMMES DU NIVEAU PRIMAIRE**



BURKINA FASO, RGP/1993

**TABEAU 3.8: INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE (ISF) SELON L'OCCUPATION PRINCIPALE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION**

Occupation principale	Niveau d'instruction			
	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Ensemble
Agriculture	6,5	8,6	6,6	6,5
Commerce	5,8	4,6	4,5	5,7
Autres	4,9	4,7	3,8	4,3
Ensemble	6,5	5,9	4,0	6,2

Le niveau de la fécondité varie selon l'occupation principale au Burkina. Il est apparu que les femmes occupées dans l'agriculture sont plus fécondes alors qu'elles constituent 94% de la population féminine occupée du pays. L'agriculture inciterait-elle à un comportement pronataliste ?

### **Analyse différentielle de la fécondité selon le statut dans l'occupation principale**

Les aides familiales (qui sont en majorité des cultivatrices) ont les taux de fécondité les plus élevés. Les indépendantes ont une fécondité modérée tandis que les salariées ont les taux les plus bas (graphiques 3.10 et 3.11). Les autres femmes non comprises dans les catégories précédentes sont également natalistes. Ce constat est valable aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

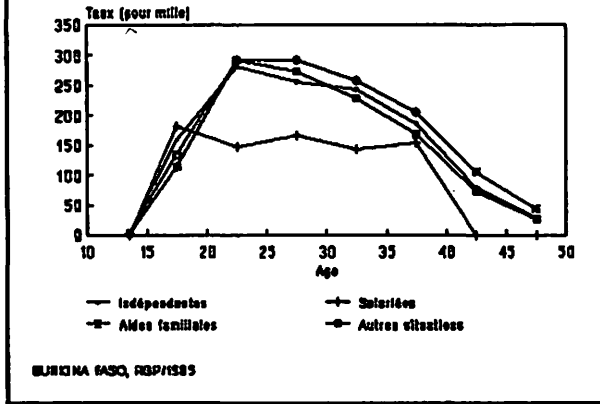
**TABLEAU 3.9:INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE (ISF) SELON LE STATUT DANS L'OCCUPATION PRINCIPALE ET LE MILIEU DE RESIDENCE**

Statut dans l'occupation	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Indépendantes	6,2	5,8	6,0
Salariées	4,0	3,6	3,7
Aides familiales	6,6	6,0	6,5
Autres	6,0	6,2	6,1
Ensemble	5,8	6,5	6,2

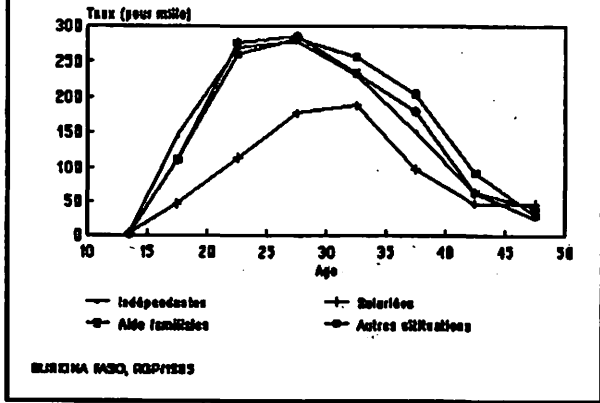
**TABLEAU 3.10:INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE (ISF) SELON L'OCCUPATION PRINCIPALE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION**

Statut dans l'occupation	Niveau d'instruction			
	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Ensemble
Indépendantes	6,1	5,2	4,2	6,0
Salariées	2,1	4,1	3,9	3,7
Aides familiales	6,5	8,5	6,3	6,5
Autres	6,6	6,0	4,1	6,1
Ensemble	6,5	5,9	4,0	6,2

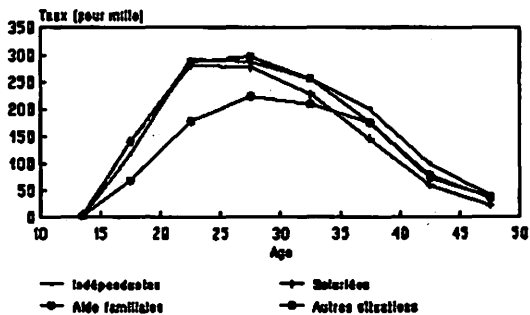
**GRAPHIQUE 3.10: TAUX DE FECONDITE SELON L'OCCUPATION EN MILIEU RURAL**



**GRAPHIQUE 3.11: TAUX DE FECONDITE SELON L'OCCUPATION EN MILIEU URBAIN**

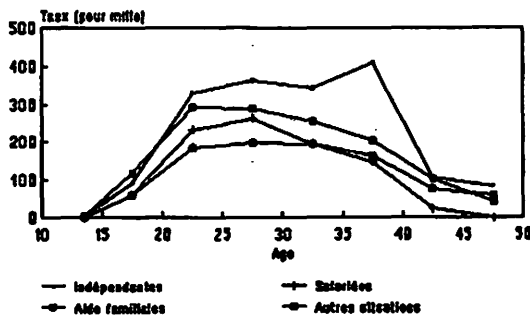


GRAPHIQUE 3.12: TAUX DE FECONDITE SELON LA SITUATION DANS L'OCCUPATION DES FEMMES SANS NIVEAU



BURKINA FASO, RGP/1995

GRAPHIQUE 3.13: TAUX DE FECONDITE SELON LA SITUATION DANS L'OCCUPATION DES FEMMES DU NIVEAU PRIMAIRE



BURKINA FASO, RGP/1995

L'allure de la courbe des femmes salariées est complètement différente lorsqu'on passe du milieu rural au milieu urbain. En milieu urbain, cette courbe présente un plateau entre 15 et 40 ans, âges actifs de la procréation en milieu rural, elle croît régulièrement jusqu'à 35 ans puis décroît rapidement. La hiérarchie des niveaux de fécondité est presque la même quel que soit le niveau d'instruction, soit des plus fécondes aux moins fécondes les indépendantes, les autres situations, les salariées et les aides familiales. Cependant, la structure de leur fécondité est complètement différente selon le niveau d'instruction (Graphiques 3.12 et 3.13).

## CONCLUSION

De cette étude à partir des données de recensement, il ressort que l'activité déprime la fécondité des femmes: les femmes au foyer (sans activité économique déclarée) sont moins fécondes que les femmes occupées.

En milieu urbain, on observe ce même schéma général alors qu'en milieu rural, les différences de fécondité s'atténuent largement entre les deux catégories de femmes.

Le niveau d'instruction renforce les écarts de fécondité des femmes au foyer et inoccupées. Le type d'activité n'est pas sans importance sur le comportement procréateur des femmes. C'est ainsi que les femmes exerçant dans l'agriculture ou le commerce sont plus fécondes que les autres.

# ANNEXE

## PROVINCES ÉCHANTILLONNÉES

PROVINCE	CHEF LIEU	NATURE DU CHEF LIEU EN 1988
BAM	KONGOUSSI	RURAL
BAZEGA	KOMBISSIRI	RURAL
BOUGOURIBA	DIEBOUGOU	RURAL
BOULGOU	TENKODOGO	RURAL
BOULKIEMDE	KOUDOUGOU	URBAIN
COMOE	BANFORA	URBAIN
GANZOURGOU	ZORGHO	RURAL
GNAGNA	BOGANDE	RURAL
GOURMA	FADAN'GOURMA	URBAIN
HOUET	BOBODIOLASSO	URBAIN
KADIOGO	OUAGADOUGOU	URBAIN
YATENGA	OUAHIGOUYA	URBAIN
ZOUNDWEOGO	MANGA	RURAL

# **CHAPITRE 4 : RELATIONS ENTRE FÉCONDITÉ ET ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DES FEMMES AU CAP VERT**

## **INTRODUCTION**

Les inter-relations entre la fécondité et l'activité économique des femmes Capverdiennes ont été examinées dans l'enquête fécondité conduite par la Direction Générale du Plan en collaboration avec la Direction Générale de la Statistique en 1988.

Les femmes jouent un rôle important dans le processus de développement au Cap Vert. Avant d'étudier les relations entre le comportement démographique des femmes en matière de reproduction et leurs activités de développement nous allons d'abord dresser l'inventaire des sources existantes sur les domaines en question, puis rappeler et critiquer les variables du recensement de 1990 qui sont à la base de tous les indices de ce document et, après analyser ces indices et dégager les inter-relations entre fécondité et l'activité des femmes. Les résultats de cette étude sont comparables avec ceux des études réalisées à partir des données des recensements exécutés au Burkina, au Mali, au Niger et au Sénégal. Ces études qui sont les premières du genre exécutées dans la sous-région devraient permettre d'améliorer la connaissance des inter-relations entre la fécondité et l'activité des femmes dans le Sahel.

## **LES DONNÉES**

### **Sources et nature des données**

Les opérations démographiques réalisées au Cap Vert qui permettent de mener une étude sur la fécondité et l'activité économique des femmes sont les suivantes :

- le recensement général de la population de 1980;
- l'enquête fécondité de 1988;
- le recensement général de la population et de l'habitat de 1990.

En effet, ces opérations ont permis de collecter des données aussi bien sur la fécondité que sur l'activité économique de la femme. Ces informations sont les suivantes :

- les naissances vivantes survenues au cours des 12 derniers mois;
- le nombre total d'enfants nés vivants de toutes les femmes âgées de 12 ans ou plus;
- la situation d'activité;
- la profession;
- la branche d'activité;
- le statut dans la profession;
- le secteur d'activité.

### **Critique des données**

Les naissances vivantes enregistrées au cours des 12 derniers mois ont été obtenues en faisant appel à la mémoire des femmes ou des personnes interrogées. Par conséquent, certaines réponses sont affectées d'erreurs liées à l'appréciation de la période des 12 derniers mois retenue comme période de référence au moment de la collecte. Ces données sont sous-estimées par rapport aux données de l'état civil qui fonctionne mieux au Cap Vert que partout ailleurs au Sahel avec un taux de couverture qui se situe autour de 85 %. Le système de l'état civil enregistre en moyenne 12500 naissances vivantes par an. Par contre le dernier recensement n'a donné que 10795 naissances. Ainsi, il y aurait un nombre non négligeable de naissances vivantes qui ont été déclarées à l'état civil mais qui ne l'ont pas été au recensement.

Le nombre total d'enfants nés vivants a été collecté pour toutes les femmes résidentes âgées de 12 ans ou plus au moment du recensement. Cet indicateur peut être sous-estimé surtout chez les femmes relativement âgées dont plusieurs enfants peuvent être décédés peu de temps après leur naissance et chez celles qui ont des enfants qui ont quitté la maison familiale depuis plusieurs années.

L'âge a été obtenu à partir de la question sur la date de naissance remplie avec l'acte de naissance des membres des ménages dans la majorité des cas. Cette démarche couplée avec la bonne performance de l'état civil conduit à une bonne qualité de la déclaration des âges, ce qui est peu courant en Afrique au Sud du Sahara. Toutefois, les données sur l'âge ne sont pas encore parfaites. Il arrive que l'enquêteur ne puisse pas disposer de l'acte de naissance, ce qui l'oblige à se référer aux déclarations de l'enquêté pour estimer l'âge.

Il est à noter que l'effectif de la population issu du recensement de la population de 1990 a été sous-estimé par rapport aux projections de la population qui ont été faites selon les différentes hypothèses de fécondité, de mortalité et de migrations.

Le type d'activité a été obtenu en faisant appel à la mémoire de toutes les personnes de 10 ans ou plus interrogées. Certaines réponses pourraient être affectées d'erreurs liées à l'appréciation de la période de référence qui était la semaine qui a précédé la visite de l'agent recenseur. Toutefois, étant donné que cette période de référence était courte et récente, la qualité des données sur l'activité ne devrait pas être affectée.

Pour les besoins de cette étude, certaines modalités de quelques variables d'intérêt ont été regroupées. Pour chacune des variables spécifiées, les regroupements se sont effectués de la manière suivante:

#### *Situation d'activité*

1. occupées
2. inoccupées
3. inactives

#### *Profession (l'activité exercée par l'enquêtée au moment de la collecte ou la dernière activité à avoir été exercée si la personne était en chômage au moment du recensement)*

1. professions scientifiques, techniques et libérales, membres du corps législatif et cadres administratifs supérieurs
2. administration

- 3.commerçantes et vendeuses
- 4.services
- 5.agriculture et pêche
- 6.industrie
- 7.indéterminés
- 8.sans profession

#### ***Branche d'activité***

- 1.agriculture, sylviculture et pêche
- 2.industrie extractive et de transformation
- 3.électricité, gaz et l'eau
- 4.construction
- 5.commerce, restaurants et hôtels
- 6.transports et communications
- 7.banques et autres institutions financiers
- 8.services

***Niveau d'instruction (C'est le niveau d'instruction le plus élevé atteint par toutes les personnes de quatre ans ou plus)***

- 1.niveau primaire, alphabétisé et préparatoire,
- 2.niveau secondaire et technique
- 3.niveau supérieur.

## **ANALYSE DES DONNÉES CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES**

D'après les résultats du recensement de 1990, la population du Cap Vert est estimée à 342.000 habitants. Les femmes représentent 53% de la population totale. La population est essentiellement rurale. Seuls, 36% de la population vivent dans les villes, mais cette population s'accroît à un rythme très rapide (4,4% par an) du fait d'un important exode rural. L'émigration constitue une des caractéristiques majeures de la démographie capverdienne et joue un rôle important dans la réduction du taux de croissance de la population. Actuellement, plus de capverdiens vivent à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays.

La fécondité est très élevée, mais on note une amorce de baisse depuis quelques années. Pour l'étude de la fécondité selon les différentes variables, il est très important de rappeler qu'au Cap Vert, le mariage ne demeure pas le seul cadre socialement admis pour les rapports sexuels. L'union de fait est une pratique courante au Cap Vert qui précède ou équivaut au mariage officiel, pour cette raison il doit être considéré comme un lien aussi important que le mariage dans l'analyse de fécondité puisque la nuptialité «affichée» ne marque que pour certaines femmes l'entrée dans la vie féconde.

### Niveau de la fécondité

Selon les données du recensement l'indice synthétique de fécondité s'élève à 4,3 enfants pour toutes les femmes âgées de 12 ans ou plus pour l'ensemble du pays, 4,1 enfants pour le milieu urbain et 4,5 enfants pour le milieu rural. La comparaison du niveau de ces indicateurs avec ceux issus de l'enquête sur la fécondité de 1988 indique que le recensement a sous-estimé le niveau de la fécondité, même si l'analyse de l'enquête révèle que la fécondité a baissé durant les dix dernières années. En effet, il est peu probable que l'indice synthétique de fécondité ait chuté de 1,6 enfant en deux ans. Toutefois cette sous-estimation ne devrait pas empêcher l'étude de la fécondité selon l'activité des femmes.

**TABLEAU 4.1: INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE SELON  
LES DEUX LES DEUX SOURCES**

Sources	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Recensement 1990	4,1	4,5	4,3
Enquête 1988	5,2	6,4	5,9

L'âge des mères à la naissance de leurs enfants est plus élevé en milieu rural (28,1 ans) qu'en milieu urbain (27,0 ans), ce qui peut être normal compte tenu de la fécondité précoce qui est très

élevée en milieu urbain (14,2 % selon l'enquête) et du pourcentage des femmes qui utilisent la contraception plus élevé en milieu urbain (31 %) qu'en milieu rural (12 %).

**TABLEAU 4. 2 : TAUX DE FECONDITE (POUR MILLEFEMMES) PAR AGE SELON LE MILIEU**

Groupes d'âge	Milieu de résidence	
	Urbain	Rural
12-14	3,6	0,9
15-19	73,1	65,0
20-24	176,8	168,5
25-29	205,6	191,9
30-34	165,8	193,2
35-39	124,6	166,2
40-44	51,8	86,2
45-49	15,3	26,7

Les taux de fécondité sont plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural avant 30 ans et on note le phénomène inverse au delà de cet âge. Cela dénote des différences importantes de calendrier entre le milieu urbain et le milieu rural. Les femmes du milieu urbain assument la plupart de leur fécondité dès le début de leur vie féconde.

### RELATIONS ENTRE FÉCONDITÉ ET L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE SITUATION D'ACTIVITÉ

Selon le Tableau 4.3, le niveau de la fécondité des femmes inactives est plus élevé (5,1 enfants) que celui des femmes occupées (3,6 enfants) et des femmes inoccupées (3,5 enfants). Les chiffres montrent donc que l'activité des femmes a une influence sur leur fécondité, le fait qu'elles travaillent fait baisser leur niveau de fécondité.

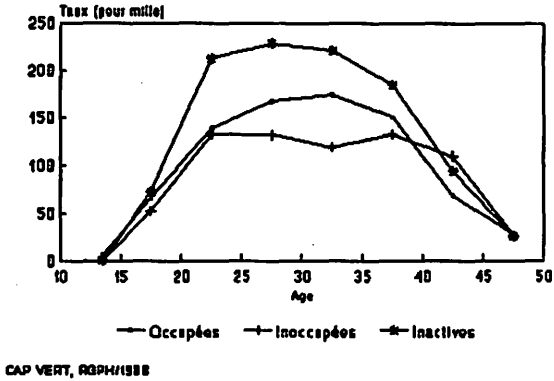
**TABEAU 4.3: INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE SELON LA SITUATION D'ACTIVITE**

Situation d'activité	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Occupée	3,3	4,0	3,6
Inoccupée	3,7	3,5	3,5
Inactive	4,9	5,2	5,1

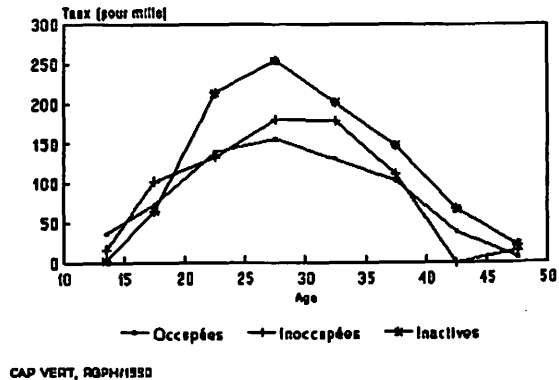
Quel que soit le milieu de résidence, il existe une différence de fécondité selon le type d'activité des femmes. Les femmes occupées sont toujours moins fécondes que les inactives quel que soit le milieu. En milieu urbain, le niveau de fécondité des femmes occupées est de 3,3 enfants et de 4,9 enfants pour les inactives. En milieu rural, l'indice synthétique de fécondité est de 5,2 et 4,0 enfants pour les femmes inactives et occupées respectivement.

Le Tableau 4.4 montre que la différence entre le niveau de fécondité des femmes occupées selon le milieu de résidence est grande à partir de 25 ans surtout à la fin de la procréation (taux de 5,8 pour mille en milieu urbain contre 28,4 pour mille en milieu rural). Pour les femmes inactives, la différence entre le niveau de la fécondité entre les deux milieux commence à s'agrandir à partir de 30 ans, avec des valeurs plus élevées pour le milieu rural. Le niveau de la fécondité précoce est plus élevé pour les femmes occupées en milieu urbain que celles en milieu rural. Par contre, c'est le contraire pour les femmes inactives. La fécondité est plus élevée entre 25-29 ans en milieu urbain quelle que soit la situation d'activité des femmes (155 pour mille pour les femmes actives et 254 pour mille pour les inactives) avec des valeurs toujours supérieures chez les femmes inactives. Par contre, en milieu rural, le niveau de fécondité des femmes actives est plus élevé entre 30-34 ans.

GRAPHIQUE 4.1: TAUX DE FECONDITE SELON LE STATUT D'ACTIVITE EN MILIEU RURAL



GRAPHIQUE 4.2: TAUX DE FECONDITE SELON LE STATUT D'ACTIVITE EN MILIEU URBAIN

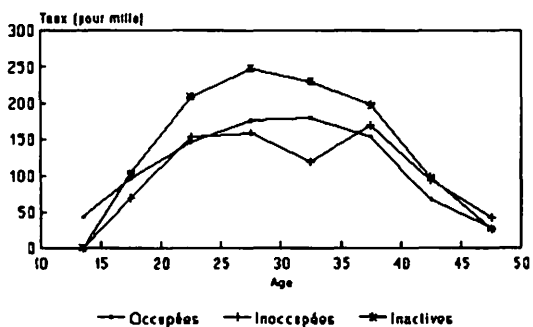


**TABEAU 4.4: TAUX DE FECONDITE (POUR MILLE FEMMES) PAR AGE SELON LA SITUATION D'ACTIVITE ET LE MILIEU DE RESIDENCE**

Groupes d'âge	Situation d'activité		
	Occupée	Inoccupée	Inactive
<b>MILIEU URBAIN</b>			
12-14	23,4	16,2	2,4
15-19	72,8	102,6	65,1
20-24	139,5	133,3	213,4
25-29	155,5	180,2	254,0
30-34	130,2	178,1	201,0
35-39	104,0	111,1	147,7
40-44	38,6	0,0	67,4
45-49	5,8	14,9	21,5
<b>MILIEU RURAL</b>			
12-14	6,9	0,9	0,4
15-19	65,4	52,8	72,1
20-24	139,4	131,9	212,9
25-29	167,2	131,6	228,9
30-34	174,0	118,5	221,2
35-39	150,6	132,3	184,9
40-44	68,6	109,6	94,0
45-49	28,4	26,7	26,0

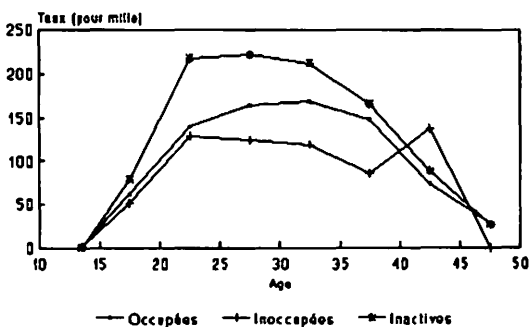
Le niveau de la fécondité des femmes qui travaillent dans le commerce (4,5 enfants) et dans l'agriculture (4,3 enfants) est le plus élevé; le plus faible est celui des femmes membres des corps législatifs et cadres supérieurs (2,4 enfants).

GRAPHIQUE 4.3: TAUX DE FECONDITE SELON LE STATUT D'ACTIVITE DES FEMMES SANS INSTRUCTION EN MILIEU RURAL



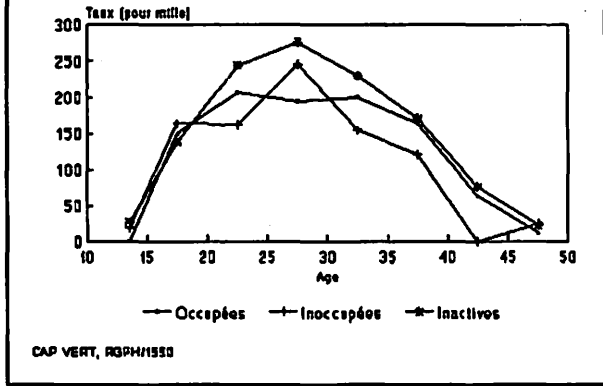
CAP VERT, RGPH/1990

GRAPHIQUE 4.4: TAUX DE FECONDITE SELON LE STATUT D'ACTIVITE DES FEMMES DU NIVEAU PRIMAIRE EN MILIEU RURAL

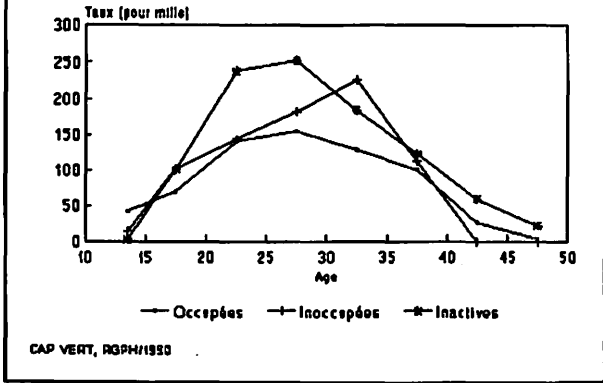


CAP VERT, RGPH/1990

**GRAPHIQUE 4.5: TAUX DE FECONDITE SELON LE STATUT D'ACTIVITE DES FEMMES SANS INSTRUCTION EN MILIEU URBAIN**



**GRAPHIQUE 4.6: TAUX DE FECONDITE SELON LE STATUT D'ACTIVITE DES FEMMES DU NIVEAU PRIMAIRE EN MILIEU URBAIN**



**TABLEAU 4.5: INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE SELON LA PROFESSION ET LE MILIEU DE RESIDENCE.**

Profession	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Scientifique	2,4	2,5	2,8
Administration	3,1	3,1	2,8
Commerce	4,5	5,2	4,2
Services	3,3	3,3	3,6
Agriculture	4,3	4,7	4,3
Industrie	3,8	3,9	3,8
Sans profession	2,4	2,9	2,0

Quel que soit le milieu de résidence, les femmes qui travaillent dans l'agriculture, le commerce et l'industrie ont la fécondité la plus élevée. Parmi elles, celles qui habitent la ville ont un niveau plus élevé que celles de la campagne. Les différences constatées pour les professions de l'agriculture et du commerce peuvent s'expliquer par les migrations. Durant la saison sèche, saison morte pour les travaux agricoles, les hommes migrent vers les principaux centres urbains pour chercher du travail, mettant ainsi la plupart des femmes rurales en abstinence sexuelle prolongée.

Le niveau de la fécondité des femmes qui travaillent dans l'administration est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural (3,1 enfants contre 2,8 enfants). Cette différence est à relier au fait que les femmes urbaines ont un niveau d'instruction plus élevé que les rurales et qu'elles peuvent plus facilement trouver un travail administratif, et qu'en milieu rural les effectifs féminins de l'administration sont faibles. Pour les femmes des professions de l'industrie, il n'y a pas de différence entre les deux milieux. Mais, par contre, le niveau de la fécondité des femmes sans profession

est plus élevé en milieu urbain. La différence significative entre les deux milieux s'explique par le fait que la fécondité précoce dans cette catégorie professionnelle est nulle en milieu rural.

Le niveau d'instruction a une grande influence sur le niveau de fécondité. Ce sont les femmes sans instruction qui ont la fécondité la plus élevée dans les deux milieux de résidence (4,8 enfants pour le rural et 5,4 enfants pour l'urbain). Les femmes avec le niveau primaire ont presque le même niveau de fécondité dans les deux milieux, urbain et rural (4,1 enfants contre 4,4) et les femmes avec le niveau secondaire et supérieur ont le niveau de fécondité le plus bas.

**TABLEAU 4.6: INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE SELON LA SITUATION D'ACTIVITE, LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET LE MILIEU DE RESIDENCE.**

Situation d'activité	Sans niveau		Primaire		Secondaire	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Occupée	4,9	4,4	3,2	3,9	2,1	1,8
Inoccupée	4,4	4,0	3,8	3,2	1,4	0,9
Inactive	5,9	5,5	4,9	4,4	1,9	1,8
Age moyen à la procréation	30,3	31,5	25,6	26,1	25,8	23,4

L'âge moyen des mères à la naissance de leurs enfants est aussi affecté par le niveau d'instruction des femmes. Il est plus élevé pour les femmes sans instruction que pour les femmes avec le niveau primaire et secondaire. Cette différence peut être expliquée par le fait que les femmes avec le niveau primaire et secondaire ont leurs enfants au début de leur vie féconde et, à partir de 30 ans maximum elles commencent à planifier - leurs

taux de fécondité aux âges élevés sont pratiquement nuls. Selon l'enquête de 1988, le taux d'utilisation de la contraception est plus élevé parmi les femmes de niveau secondaire (42,9%).

Le niveau de fécondité des femmes inactives est toujours plus élevé que celui des femmes occupées quels que soient leur niveau d'instruction et leur milieu de résidence. A leur situation d'activité les femmes sans instruction ont un niveau de fécondité plus élevé. En ce qui concerne le niveau primaire, la fécondité des femmes occupées est plus élevée en milieu rural; il en est de même des femmes inactives.

## CONCLUSION

Les différents indicateurs montrent quelques différences entre le niveau de la fécondité selon les différentes variables, malgré la sous-estimation des données du recensement de 1990. Le niveau de la fécondité est toujours plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. Les femmes actives sont toujours moins fécondes que les femmes inactives quel que soit le milieu de résidence.

Le niveau de fécondité des femmes sans instruction est aussi toujours plus élevé que celui des femmes avec le niveau primaire et secondaire dans les deux milieux de résidence. On doit donc souligner que l'instruction et l'activité des femmes jouent un rôle très important dans la fécondité: les plus instruites et les plus actives sont les moins fécondes.

# **CHAPITRE 5 : FÉCONDITÉ ET ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DES FEMMES MALIENNES DANS LE CERCLE DE MOPTI**

## **INTRODUCTION**

Dans un pays comme le Mali où l'économique et le social sont intimement liés, ce sont les pesanteurs culturelles de la civilisation traditionnelle encore trop vivaces qui expliquent pour une large part la réalité de la situation socio-économique que connaît la population féminine. Cette population féminine qui constitue plus de la moitié de la population totale, soit 51 %, a pour premier rôle la procréation. C'est cette importance accordée à la famille nombreuse qui explique en partie le niveau de fécondité élevé au Mali. Malgré ce niveau de fécondité, la femme malienne très active, travaille sans relâche.

L'objet de la présente étude est de connaître les effets des activités que mènent les femmes sur leur fécondité. Cette étude qui permettra d'améliorer la connaissance sur les inter-relations entre les fonctions de productrice et de reproductrice de la femme sera réalisée à partir des données du deuxième recensement général de la population et de l'habitat de 1987 et couvre le Cercle de Mopti. L'étude examinera dans un premier point les principales sources, la nature et la qualité des données se rapportant au sujet, dans une deuxième partie, seront évoqués les niveaux obtenus par l'analyse du recensement de 1987, la troisième partie fera état des inter-relations entre la fécondité et l'activité économique de la femme.

# SOURCES, NATURE ET QUALITÉ DES DONNÉES

## Sources des données

Plusieurs opérations de collecte d'informations socio-démographiques et économiques ont été menées au Mali. Il s'agit de:

-l'enquête démo-socio-économique dans le delta central nigérien 1956-1958;

-l'enquête démographique 1960/61;

-le recensement général de la population réalisé en 1976 par la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI);

-l'enquête démographique menée en 1985 par la DNSI, dans le cadre du Programme Africain de Dispositif d'Enquêtes auprès des Ménages (PADEM);

-l'enquête démographique et de Santé (EDS) réalisée par l'Institut du Sahel 1987 avec la collaboration du Ministère chargé de la Santé;

-le recensement général de la population et de l'habitat exécuté en 1987 par la DNSI.

A l'exception de l'enquête démographique de 1985, toutes ces opérations ont été exploitées et analysées. Les différentes analyses mettent en évidence les niveaux et tendances de l'activité économique et ceux de la fécondité des femmes. Par ailleurs certains déterminants de la fécondité ont été examinés tels que l'instruction, l'état matrimonial, la contraception, etc. Cependant aucune étude n'a été réalisée de façon approfondie à partir des données issues de ces opérations sur les inter-relations entre la fécondité et l'activité économique de la femme. Pourtant le recensement général de la population de la population et de l'habitat de 1987, de part la nature des données collectées permet une telle étude.

## **Nature des données**

Au recensement de 1987, les principales variables collectées relatives à la fécondité et à l'activité économique de la femme et les concepts retenus sont:

-les naissances vivantes survenues au cours des douze derniers mois;

-le nombre total d'enfants nés vivants de toutes les femmes âgées de 12 ans ou plus;

-le type d'activité;

-la population active comprend deux catégories de personnes: les personnes qui ont été occupées à un emploi quelconque durant le mois ayant précédé la date du recensement (la période de référence est l'année ayant précédé le recensement pour les travailleurs du secteur agricole: agriculture, élevage, pêche et forêt, et pour ceux qui étaient en quête d'un emploi rémunéré, y compris ceux qui n'avaient jamais travaillé);

-la population inactive est formée de personnes qui n'exercent aucune activité d'ordre économique. Elle comprend: a) les ménagères et gens de maison (toutefois les domestiques rémunérés et les ménagères ayant une activité secondaire sont classés parmi les actifs, b) les élèves et étudiants, c) les retraités et les rentiers, d) les handicapés ne pouvant exercer aucune activité;

-la profession: elle concerne le métier appris par une personne quel que soit le type d'activité;

-l'activité principale exercée: il s'agit de l'occupation principale de la personne interrogée durant le mois ayant précédé le recensement. Ce concept ne concerne que les seuls actifs occupés;

-la branche d'activité principale: elle correspond au secteur économique dans lequel travaille une personne active ayant déclaré une activité principale;

-la situation dans l'activité principale: elle permet de noter si le recensé est patron ou employeur, salarié du secteur privé, indépendant, aide familial non rémunéré, apprenti, autres.

## **Critique des données**

Les naissances vivantes enregistrées au cours des 12 derniers mois précédant le recensement ont été obtenues à partir des questions rétrospectives faisant appel à la mémoire des femmes ou des personnes interrogées. Par conséquent certaines réponses seront affectées d'erreurs liées à l'appréciation de la période de référence au moment de la collecte car les contours de cette période ne sont pas bien définis. Ces réponses intègrent probablement des naissances qui ne sont pas survenues durant cette période et sont également affectées par les omissions de naissances qui ont effectivement eu lieu pendant cette période.

Le nombre total d'enfants nés vivants a été collecté pour toutes les femmes résidentes âgées de 12 ans ou plus au moment du recensement. La répartition des différentes générations féminines âgées 12-14 ans, 15-19 ans, ..., 55 ans ou plus suivant le nombre total de leurs enfants nés vivants peut servir à estimer statistiquement les parités moyennes atteintes par chaque groupe de génération jusqu'à la date du recensement. L'inconvénient de cette méthode réside dans le fait qu'elle ne prend en compte que les seules femmes survivantes au moment de la collecte, la mortalité ayant fait disparaître les autres qui peuvent être les plus ou les moins fécondes du champ d'observation.

Dans le domaine de l'activité, les risques d'erreur d'interprétation sont très grands. Ces erreurs peuvent résulter soit de la définition même des personnes actives, soit du classement de ces personnes plus particulièrement les femmes. En effet, une femme qui ne s'occupe que du ménage est classée comme inactive, et une femme qui aide son mari dans les travaux des champs est considérée comme active; entre ces deux situations il existe une gamme de situations intermédiaires dont le classement reste en partie arbitraire. Néanmoins au recensement de 1987, des efforts ont été déployés afin d'améliorer la collecte de l'activité en général et de l'activité féminine en particulier.

# FÉCONDITÉ ET ACTIVITÉ

## Niveau de la fécondité

La fécondité des femmes maliennes est à un niveau très élevé. En effet, en 1987, l'indice synthétique de fécondité (ISF) atteint 6,8 enfants. Dans le milieu rural, cet indice est de 7,1 enfants par femme contre 5,8 enfants par femme en zone urbaine. Ainsi, d'une manière générale, la fécondité est plus intense en milieu rural qu'en milieu urbain. L'âge moyen des mères à la naissance de leurs enfants est de 29,4 ans pour l'ensemble du pays en 1987, avec 29,7 ans pour le milieu urbain et 29,3 ans dans les zones rurales; cela indique que la fécondité est plus précoce en zone rurale qu'en zone urbaine.

L'analyse différentielle de la fécondité selon les circonscriptions administratives montre que la région de Mopti, concernée par la présente étude a le niveau de fécondité le plus élevé après les régions de Sikasso et de Ségou avec un indice synthétique de fécondité de 6,8 enfants par femme (6,1 enfants par femme en milieu urbain et 6,9 enfants par femme en milieu rural).

Il ressort de l'analyse du recensement de 1987, que la fécondité a légèrement baissé entre 1960 et 1987. En effet, l'indice synthétique de fécondité qui était de 7,4 enfants par femme en 1960-61, est passé à 6,8 enfants par femme en 1987, niveau confirmé par les résultats de l'EDS qui situe le niveau de l'indice synthétique de fécondité à 6,9 enfants par femme. Il y a lieu de noter que cette baisse observée entre les deux périodes est apparente, eu égard à la nature différente des deux opérations de collecte d'une part et à leur couverture différente d'autre part.

Les résultats de EDS (1987) ont montré que la fécondité est restée constante au Mali durant les cinq dernières années même si elle a amorcé une baisse en milieu urbain. En effet, la descendance finale à 45-49 ans est de 7,1 enfants par femme, et l'indice synthétique de fécondité se situe à 6,9 enfants par femme comme indiqué ci-dessus.

Les femmes âgées de 12 ans ou plus qui ne savent ni lire, ni écrire ont une fécondité plus élevée que celles qui savent lire et écrire le français, l'arabe, une langue nationale ou d'autres langues. Les femmes n'ayant aucun niveau d'instruction ont une fécondité plus élevée que celles qui ont fréquenté l'école; mais pour celles qui ont fréquenté l'école, le niveau d'instruction n'a pas d'effet sur la fécondité. Les femmes mariées ou ayant été mariées ont une fécondité plus élevée que celles qui sont célibataires.

### **Niveau de l'activité économique des femmes**

Le taux spécifique d'activité qui mesure le niveau de l'activité s'élève, au niveau national, à 57,1% avec 74,3% pour les hommes et 42,1% pour les femmes. D'une manière générale, le niveau de l'activité des femmes est largement inférieur à celui des hommes quelle que soit la région. Les comparaisons interrégionales révèlent que la région de Mopti détient le taux d'activité maximum pour ce qui concerne les hommes; par contre, pour les femmes, cette région occupe la quatrième place (sur 8 régions). Les courbes des taux d'activité par âge montrent que le niveau d'activité évolue en hausse à partir de l'âge de 6 ans et atteint son maximum entre 45 et 50 ans, en ce qui concerne l'ensemble du pays. La branche «agriculture-élevage-pêche-forêt» reste la branche d'activité qui occupe l'essentiel des femmes maliennes. Dans toutes les régions, c'est la branche d'activité dominante où les proportions d'actives sont assez élevées. Après cette branche, les femmes sont également nombreuses dans les branches «ART» (artisanat) et «COM» (commerce). Ces trois branches réunies représentent 92% de la population active occupée.

## **FÉCONDITÉ, ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET MILIEU DE RÉSIDENCE**

### **Fécondité selon le type d'activité et le milieu de résidence**

#### ***Taux global de fécondité générale par type d'activité et par milieu***

Le premier indicateur généralement utilisé pour avoir une idée de la fécondité d'une population est le taux global de fécondité générale qui mesure le nombre de naissances vivantes pour mille femmes en âge de procréer, au cours d'une année. Dans le cercle de Mopti, le taux global de fécondité générale s'élève à 128,8 naissances vivantes pour 1000 femmes actives en âge de procréer et celui des femmes inactives est de 128,5 pour mille. Ainsi donc pour l'ensemble du cercle on ne note aucune différence entre la fécondité des femmes actives et celle des femmes inactives.

Une analyse différentielle de la fécondité en fonction de l'activité à travers le taux global de fécondité générale dégage:

-les femmes actives de la zone rurale ont une fécondité nettement plus élevée que les femmes actives en zone urbaine avec respectivement un taux global de fécondité générale de 135,9 pour mille contre 109,1 pour mille;

-les femmes inactives de la zone rurale ont une fécondité légèrement inférieure à celle des femmes inactives de la zone urbaine avec le taux de 127,7 pour mille contre 129,9 pour mille;

-les actives sont moins fécondes que les inactives en zone urbaine alors que c'est le contraire qui est observé en zone rurale.

Le taux global de fécondité générale étant affecté par la composition par âge, sa pertinence dans les comparaisons est assez limitée, par conséquent, le recours à d'autres indicateurs plus raffinés tels que les taux de fécondité des femmes actives et inactives par âge, l'indice synthétique de fécondité et l'âge moyen des mères à la naissance des enfants, est indispensable.

### ***Taux de fécondité par âge des femmes actives et inactives par milieu de résidence***

Le milieu de résidence introduit une différence nette entre la courbe de fécondité des actives et celle des inactives. En effet, en milieu urbain, la courbe des taux de fécondité des inactives est largement au dessus de celle des actives pour tous les groupes d'âge excepté le dernier groupe d'âge où la courbe des actives prend le dessus. Par ailleurs, la différence entre les courbes des actives et des inactives est très importante pour les groupes d'âge d'actifs à savoir 20-24 ans, 25-29 ans et 30-34 ans. A partir de 40 ans, les deux courbes ont tendance à se confondre. En milieu rural, il ressort des courbes que les inactives ont une fécondité plus élevée que les actives entre les groupes d'âge jeunes à savoir de 12-24 ans; à partir de 25 ans les femmes actives prennent le dessus jusqu'à 40 ans et au delà les inactives ont un niveau de fécondité plus élevé.

### ***Intensité et calendrier de la fécondité des femmes actives et inactives selon le milieu de résidence***

L'intensité de la fécondité est déterminée par l'indice synthétique de fécondité (ISF) qui est le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait une femme à l'issue de sa vie féconde si elle se conformait au taux de fécondité par âge du moment et si elle ne mourrait pas. L'âge moyen des mères à la naissance de leurs enfants détermine le calendrier de la fécondité. Le tableau ci-dessous résume l'intensité et le calendrier de la fécondité dans le cercle de Mopti et dans chaque milieu de résidence.

**TABLEAU 5.1 :INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE ET AGE MOYEN DES FEMMES A LA NAISSANCE DE LEURS ENFANTS SELON LA SITUATION D'ACTIVITE ET LE MILIEU DE RESIDENCE**

Milieu de résidence	Situation d'activité			
	Activité		Inactivité	
	ISF	Age moyen	ISF	Age moyen
Ensemble	5,5	29,1	5,7	28,0
Urbain	4,5	28,6	5,6	27,4
Rural	5,9	29,3	5,7	28,3

Il ressort du tableau 5.1.ci-dessus, quel que soit le milieu de résidence, que l'indice synthétique de fécondité des femmes inactives est plus élevé que celui des femmes actives, et que l'âge moyen des femmes inactives à la naissance de leur enfant est inférieur à celui des femmes actives. Cela veut dire que les femmes actives du cercle de Mopti ont une fécondité plus précoce et plus intense que les femmes actives. La différence entre l'intensité et le calendrier de la fécondité des femmes actives et inactives est plus marquée dans le milieu urbain où on note un écart d'un enfant et d'un an entre les indices synthétiques et les âges moyens. Il est intéressant de comprendre les raisons pour lesquelles les femmes actives ont une fécondité moins intense et moins précoce que les femmes inactives.

#### **Fécondité des femmes actives selon l'activité principale et le milieu.**

Pour cerner l'activité économique, le recensement de 1987 a adopté la classification internationale des professions dont les grands groupes sont libellés de la façon suivante:

**Groupe 0/1:Personnel des professions scientifiques, techniques et assimilés**

**Groupe 2:Directeurs et cadres supérieurs**

- Groupe 3: Personnel administratif et travailleurs assimilés
- Groupe 4: Personnel commercial et vendeurs
- Groupe 5: Travailleurs spécialisés dans les services
- Groupe 6: Agriculteurs, éleveurs, forestiers, pêcheurs
- Groupe 7: Ouvriers et manoeuvres non agricoles et conducteurs d'engins de transport
- Groupe 8-9-X: Travailleurs ne pouvant être classés selon la profession.

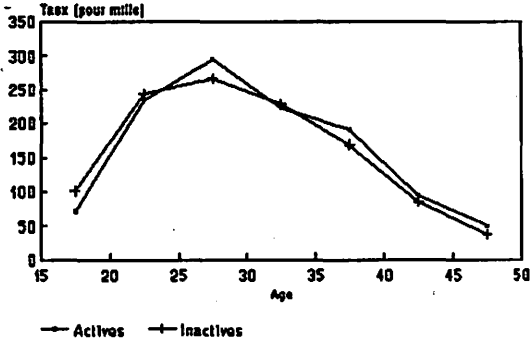
Le domaine de la présente étude étant limitée à un cercle du Mali, et compte tenu des effectifs très réduits des femmes de certains groupes d'activité, certains regroupements ont été effectués. Comme suit:

- Groupes 1, 2, 3
- Groupe 4
- Groupe 5
- Groupe 6
- Groupe 7
- Groupes 8-9-X

**TABLEAU 5.2 : INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE ET AGE MOYEN A LA PROCREATION SELON LE GROUPE DE PROFESSIONS ET LE MILIEU DE RESIDENCE**

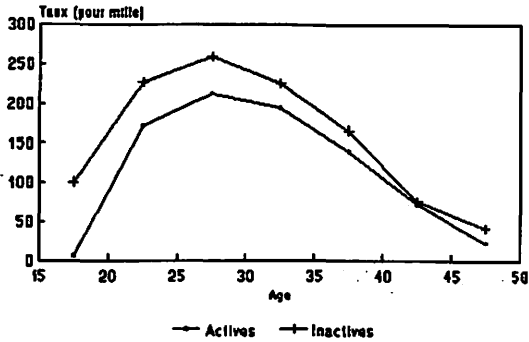
Groupe de professions	Milieu de résidence					
	Ensemble		Urbain		Rural	
	ISF	Age moyen	ISF	Age moyen	ISF	Age moyen
Groupes 1-3	6,0	32,3	6,1	32,2	3,7	35,0
Groupe 4	5,5	29,4	5,1	28,7	6,0	29,8
Groupe 5	3,2	25,8	3,3	25,5	2,5	27,5
Groupe 6	5,9	28,8	3,9	29,6	6,0	28,8
Groupe 7	6,5	29,4	6,4	27,5	6,6	29,6
Goupes 8-9-X	5,3	29,3	4,2	29,2	5,4	29,3

**GRAPHIQUE 5.1: TAUX DE FECONDITE PAR STATUT D'ACTIVITE EN MILIEU RURAL**



CERCLE DE MOPTI, RGPH/1987

**GRAPHIQUE 5.2: TAUX DE FECONDITE PAR STATUT D'ACTIVITE EN MILIEU URBAIN**



CERCLE DE MOPTI, RGPH/1987

Il ressort du tableau 5.2 que la fécondité la plus intense est celle des femmes du groupe 7, quel que soit le milieu de résidence; la fécondité la moins intense est celle des femmes travaillant dans le groupe 5 alors que ces femmes ont une fécondité plus précoce que les femmes des autres groupes. Le groupe 4 présente des indices moins élevés que les autres. Ainsi donc, ce sont les femmes travaillant dans les services et celles qui évoluent dans le commerce qui ont un niveau de fécondité moins élevé que les autres. Cela paraît logique car ces activités sont incompatibles avec une fécondité élevée.

### **Fécondité des femmes actives selon la branche d'activité principale et le milieu de résidence.**

Au recensement de 1987, 13 branches d'activités avaient été retenues à savoir:

- l'agriculture, l'élevage, la pêche, et la forêt (AEPF)
- l'artisanat (ART)
- l'industrie extractive (IEX)
- l'industrie manufacturière (IMA)
- le commerce (COM)
- les banques et assurances (BAS)
- la construction (CON)
- l'électricité, le gaz et l'eau (EGE)
- le transport et les communications (TCO)
- l'administration du gouvernement (ADG)
- l'administration privée (ADP)
- l'administration étrangère et internationale (AEI)
- les autres services (ASE).

Pour la présente étude, il a retenu les branches à effectifs féminins significatifs. Ces branches sont: AEPF, ART, ADG, COM et ASE.

**TABLEAU 5.3 : INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE ET AGE MOYEN A LA PROCREATION SELON LA BRANCHE D'ACTIVITE ET LE MILIEU DE RESIDENCE**

Branches d'activité	Milieu de résidence					
	Ensemble		Urbain		Rural	
	ISF	Age moyen	ISF	Age moyen	ISF	Age moyen
AEPF	5,8	28,9	4,2	29,5	5,8	28,9
ART	6,1	29,7	5,2	28,4	6,2	29,7
COM	5,5	29,4	5,1	28,7	6,0	29,8
ADG	5,4	32,1	5,3	32,1	5,2	31,8
ASE	2,9	25,1	3,0	24,7	2,7	27,5

Dans chacun des milieux de résidence, la fécondité la plus intense est celle des femmes du secteur artisanat et la fécondité la moins intense est celle des femmes travaillant dans les autres services (secteur privé, administrations étrangères et internationales) avec des indices synthétiques de fécondité inférieurs à trois enfants par femme. Pour l'ensemble du cercle et le milieu rural, la fécondité la moins intense après celle des femmes travaillant dans les autres services, revient aux femmes travaillant dans l'administration du gouvernement. Quand au milieu urbain, ce sont les femmes commerçantes qui ont la fécondité la moins intense après les femmes des autres services.

#### **Fécondité des femmes actives selon la situation dans l'activité principale et le milieu de résidence.**

Les femmes aides-familiales et apprenties ont une fécondité plus intense que les autres femmes, dans tous les milieux de résidence, avec des indices synthétiques de fécondité supérieurs à 6 enfants par femme. Pour l'ensemble de la population et en milieu rural, la fécondité la moins intense est celle des femmes

salariées. Par contre, en milieu urbain, ce sont les femmes patrons et indépendantes qui ont la fécondité la moins intense. Ce constat est concordant avec celui fait au niveau des branches d'activités, car la majorité des femmes patrons et indépendantes évoluent dans le secteur du commerce.

**TABEAU 5.4 : INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE ET AGE MOYEN A LA PROCREATION SELON LE STATUT DANS L'ACTIVITE ET LE MILIEU DE RESIDENCE**

Statut dans l'activité	Milieu de résidence					
	Ensemble		Urbain		Rural	
	ISF	Age moyen	ISF	Age moyen	ISF	Age moyen
Patrons et indépendantes	4,9	29,4	3,8	28,7	5,8	29,7
Salariées	4,3	29,7	4,4	29,7	3,6	29,7
Aides familiales et apprenties	6,5	29,0	6,1	28,3	6,5	29,1

### **Fécondité, activité économique et niveau d'instruction**

L'analyse du recensement de 1987 a montré que 87,3% (soit 84,3% pour le sexe masculin et 92,5% pour le sexe féminin) de la population active du Mali n'ont pas bénéficié d'instruction, 7,1% ont le niveau du fondamental, et seulement 0,7% a un niveau supérieur ou égal au secondaire. Par conséquent, l'analyse différentielle de la fécondité et de l'activité selon le niveau d'instruction ne sera significative qu'au niveau des «sans instruction» et des femmes ayant le niveau du primaire.

**TABLEAU 5.5 : INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE ET AGE MOYEN DES MERES A LA PROCREATION SELON LE TYPE D'ACTIVITE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION**

Niveau d'instruction	Situation d'activité					
	Actives			Inactives		
	ISF	TGFG	Age moyen	ISF	TGFG	Age moyen
Sans instr.	5,5	123,4	29,5	5,7	129,1	28,6
Primaire	5,9	160,4	26,7	6,4	123,1	26,1

Les femmes inactives ont une fécondité plus précoce et plus intense que les femmes actives quel que soit leur niveau d'instruction. L'observation du tableau 5.4 pour chacun des types d'activité pris séparément montre que les femmes du niveau primaire ont une fécondité plus intense et plus précoce que les femmes sans niveau d'instruction. Parmi les femmes sans niveau d'instruction, celles de la branche «ART» sont les plus fécondes (6,0 enfants) et celles de la branche «ASE» les moins fécondes (3,0 enfants). Lorsqu'on considère la catégorie des femmes ayant le niveau d'instruction primaire, ce sont toujours les femmes «ART» qui ont une plus forte fécondité (8,2 enfants). Mais la plus faible fécondité relève des «AEPF» (5,3 enfants).

**TABLEAU 5.6 : INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE ET AGES MOYEN A LA PROCREATION SELON LA BRANCHE D'ACTIVITE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION**

Branches d'activité	Niveau d'instruction					
	Sans niveau			Primaire		
	ISF	Age moyen	TGFG	ISF	Age moyen	TGFG
AEPF	5,6	29,3	128,4	5,3	24,5	181,3
ART	6,0	30,3	132,4	8,2	25,8	209,8
COM	5,6	29,8	131,8	6,0	28,3	148,0
ASE	3,0	25,6	58,7	5,9	26,6	160,5

**TABLEAU 5.7 : INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE ET AGE MOYEN A LA PROCREATION SELON LE STATUT DANS L'ACTIVITE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION**

Statut dans l'activité	Niveau d'instruction					
	Sans niveau			Primaire		
	ISF	Age moyen	TGFG	ISF	Age moyen	TGFG
Patrons et indépendantes	4,9	30,1	100,8	5,7	27,8	168,8
Salariées	3,1	26,9	51,0	4,0	29,2	81,1
Aides familiales et apprenties	6,1	29,4	143,0	7,3	25,9	173,2

Il ressort du tableau 5.6 qu'à niveau d'instruction égal, les aides familiales et apprenties sont les plus fécondes et les salariées les moins fécondes.

## CONCLUSION

Les principaux enseignements de la présente tentative d'analyse des inter-relations entre l'activité économique et la fécondité des femmes du cercle de Mopti sont les suivants:

-La fécondité des femmes inactives est plus intense et plus précoce que celles des femmes actives;

-Les femmes travailleuses spécialisées dans les services, et celles qui sont commerçantes et vendeuses ont une fécondité moins intense que celles travaillant dans le secteur agricole et celles qui sont ouvrières, manoeuvres non agricoles;

-Les femmes occupées dans les branches d'activité commerce et autres services qui regroupent l'administration privée, l'administration étrangère et internationale ont une fécondité plus basse que celle des autres femmes;

-Dans le milieu rural, la fécondité la moins intense est celle des femmes salariées et dans le milieu urbain ce sont les femmes patrons et indépendantes qui ont une fécondité plus basse.

# **CHAPITRE 6 : LA FÉCONDITÉ ET L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DES FEMMES DU NIGER**

## **INTRODUCTION**

Au Niger, le thème «Fécondité et Activité économique des femmes» n'a jamais fait l'objet d'une étude particulière probablement en raison de l'insuffisance des données nécessaires sur le plan tant quantitatif que qualitatif permettant de mettre en évidence les inter-relations entre les deux variables. Si la collecte d'information sur la fécondité devient de plus en plus facile, au moment des enquêtes et des recensements, il n'en est pas autant pour celle de l'activité économique des femmes surtout.

Compte tenu du rôle important que jouent la femme sahélienne en général et la femme nigérienne en particulier dans le processus de développement, il est important de savoir quelle est la relation qui lie leur activité et leur fécondité. A cet effet, on tentera dans cette étude de faire d'abord un inventaire des différentes sources existantes, discuter de leurs qualité et pertinence pour l'étude, puis rappeler les variables saisies tant pour l'activité économique que pour la fécondité et enfin dégager les inter-relations entre ces deux variables.

## **SOURCE DES DONNÉES**

Au Niger comme dans la plupart des pays en développement, les données statistiques en général et démographiques en particulier sont en quantité et en qualité insuffisantes, et parfois vieilles.

En matière de fécondité plus précisément, les sources de données sont: a) l'enquête démographique par sondage réalisée en 1959-1960 dans le milieu sédentaire, b) l'enquête socio-économique en zone nomade, c) l'enquête sur les déterminants de

la mortalité infantile et juvénile, d) le deuxième recensement général de la population réalisé en 1988, et e) l'enquête sur l'hypofécondité à Diffa en 1991.

En matière d'activité économique, on peut rappeler comme principales sources d'informations: les premier et deuxième recensements généraux de la population réalisés respectivement en 1977 et en 1988 et quelques études telles que les femmes et le commerce dans la communauté urbaine de Niamey (CUN), une étude sur la prise en compte de la composante femme dans la planification du développement au Niger, toutes deux réalisées en 1989. Le recensement général de la population de 1988 reste pour le moment la seule source qui prend en compte l'activité économique et la fécondité. Une enquête démographique et de santé au Niger dont les résultats préliminaires sont disponibles en novembre 1992 a pris également en compte ces deux variables. Ces résultats seront, à n'en point douter, une base d'informations pour une meilleure prise en compte de la composante femme dans la planification du développement économique et social.

## **LES VARIABLES DANS LES RECENSEMENTS**

### **La fécondité**

Au recensement de 1988, source à partir de laquelle cette étude sera faite, la fécondité a été appréhendée à travers deux questions administrées aux femmes âgées de 12 ans ou plus à savoir le nombre de naissances vivantes au cours des douze derniers mois et les naissances vivantes totales. Ces variables nous paraissent assez pertinentes pour l'étude du phénomène. Toutefois, la nature de la collecte a toujours présenté des lacunes pour l'étude de la fécondité. La première de ces lacunes est la mauvaise déclaration des âges, tant chez les mères que chez les enfants, surtout que l'enregistrement des événements démographiques à l'état civil au Niger n'est pas satisfaisant.

Les variables saisies permettent de calculer les taux de fécondité par âge, l'indice synthétique de fécondité et la parité moyenne. La parité est sujette à des omissions des naissances

vivantes et à de mauvaises déclarations d'âge. L'indice synthétique de fécondité est le nombre moyen d'enfants qui seraient nés vivants d'une femme durant son existence si elle vivait toutes ses années de procréation en se conformant aux taux de fécondité par âge d'une année donnée. C'est l'indicateur que nous allons utiliser, associé aux taux de fécondité par groupes d'âge.

### **L'activité économique**

La collecte des données sur l'activité économique a été faite au cours du recensement de 1988, au moyen de quatre variables qui sont: la situation d'activité, l'occupation, la branche d'activité et la situation dans l'emploi. Ces questions ont été posées à toutes les personnes âgées de 10 ans ou plus. Outre les difficultés de collecte on rencontre dans l'étude de l'activité économique des difficultés d'ordre conceptuel. En effet l'outil statistique utilisé est défini dans le cadre de référence des pays développés. Au Niger, le problème se situe au moins à trois niveaux:

-l'âge minimum de 10 ans retenu lors du recensement. Il faut souligner que dans la réalité des enfants de moins de 10 ans en milieu rural participent à divers travaux domestiques et champêtres aux côtés de leurs parents. Cette situation entraîne par conséquent une sous-estimation de l'activité économique;

-la distinction de l'activité des femmes par les enquêteurs. L'idée généralement admise selon laquelle les femmes n'accomplissent d'habitude que les tâches ménagères pourrait entraîner une perte importante d'informations sur leur activité économique. Selon la définition retenue, une femme au foyer qui n'exerce pas un autre métier est inactive. Or, le plus souvent, les enquêteurs omettent de s'assurer que cette dernière (surtout si elle est mariée) exerce un autre emploi à l'intérieur ou à l'extérieur du foyer. Elle est ainsi comptée dans la population inactive alors même qu'elle devrait être active si une attention particulière était portée à sa situation;

-la période de référence: elle couvre les six derniers mois précédant le recensement (mai 1988). Cette période peut introduire un biais dans la mesure de l'activité économique en milieu rural, car elle correspond à la saison agricole morte.

# FÉCONDITÉ ET ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

## Fécondité

Le Niger, tout comme les autres pays sahéliens est caractérisé par un niveau de fécondité très élevé. L'indice synthétique de fécondité d'après les résultats du recensement de 1988 est supérieur à 7 enfants par femme. Ce niveau élevé de la fécondité au Niger s'explique entre autres par la précocité et l'universalité du mariage et le désir d'avoir une grande famille. En effet, plus de la moitié des femmes se marient avant 17 ans; à 30 ans, seulement 1% des femmes sont célibataires. Par ailleurs, ce niveau élevé de fécondité s'explique par l'absence de pratiques contraceptives et par le relâchement de certaines pratiques traditionnelles tel que l'allaitement.

On note des disparités parfois énormes entre des groupes spécifiques de la population. C'est ainsi qu'en milieu rural, la fécondité est plus élevée qu'en milieu urbain. En milieu sédentaire, elle est également plus élevée qu'en milieu nomade. L'instruction des femmes est de toute évidence la variable la plus influente sur le niveau de la fécondité des nigériennes. Pour les instruites, plus le niveau de formation est élevé moins l'indice synthétique est élevé.

## Activité économique des femmes

L'observation des taux par âge fait ressortir que les fréquences se situent constamment entre 18% et 24%. L'âge modal d'activité se situe entre 45-49 ans. La majorité des femmes occupées travaillent dans l'agriculture et le commerce. Ces deux secteurs d'activité sont généralement ceux qui accueillent toutes les catégories de femmes et ne nécessitent souvent aucune qualification. Ces secteurs englobent 77,4% des occupées; les autres nécessitant un certain niveau de qualification sont moins favorables aux femmes (0,2%). Les femmes actives se concentrent donc dans des occupations ne nécessitant pas ou peu de qualification, reflet du faible niveau d'instruction des femmes et du développement industriel.

**TABLEAU 6.1 : TAUX D'ACTIVITE ET D'OCCUPATION DES FEMMES  
DE 10-49 ANS (EN POURCENTAGE)**

Groupes d'âge	Taux d'activité	Taux d'occupation
10-14	20,4	89,2
15-19	18,8	95,0
20-24	19,5	97,1
25-29	20,8	99,0
30-34	21,8	99,5
35-39	23,8	99,5
40-44	24,5	99,6
45-49	26,7	99,5
<b>Total</b>	<b>21,0</b>	<b>97,0</b>

### Fécondité selon la situation d'activité

Cette analyse est faite selon le niveau d'instruction d'une part et le milieu de résidence d'autre part. La situation d'activité comporte les trois modalités suivantes: Occupées, Inoccupées (chômeuses et celles qui sont à la recherche de leur premier emploi) et Inactives. Le niveau d'instruction comprend quant à lui quatre modalités, à savoir: aucun niveau et coranique, le niveau primaire, le niveau secondaire et professionnel et le niveau supérieur. Deux modalités sont retenues pour la variable milieu de résidence: urbain et rural. Il a été généralement démontré que le niveau de fécondité est plus élevé dans le milieu rural que dans le milieu urbain.

Il ressort du tableau 6.2 ci-après que:

-les femmes inoccupées ont un niveau de fécondité plus faible que les autres femmes quel que soit le milieu de résidence. Les femmes inoccupées ainsi indiquées plus haut sont constituées de deux groupes: les femmes à la recherche d'un premier emploi et celles ayant perdu leur emploi et qui sont à la recherche d'un

autre emploi. Le premier comme le second groupe concerne principalement des femmes dont l'activité s'exerce en dehors du secteur agricole. Leur activité s'exercerait plutôt dans le secteur moderne. Le secteur agricole, comme d'autres secteurs non modernes sont très peu concerné par le chômage. Par ailleurs, les femmes du premier groupe sont principalement des femmes jeunes. Ces caractéristiques expliquerait le niveau faible de la fécondité des femmes inoccupées.

-en milieu urbain la situation d'activité constitue un facteur de différenciation du niveau de fécondité. Ainsi une femme inactive mettrait au monde en moyenne 7,2 enfants durant sa vie féconde alors qu'une active n'aurait que 5,6 enfants. Par contre, en milieu rural, la situation d'activité entraîne une faible différence du niveau de l'indice synthétique de fécondité entre les femmes actives (7,2 enfants) et les femmes inactives (7,8 enfants). Ceci s'expliquerait par l'existence de compatibilité entre le rôle de productrice et celui de reproductrice de la femme dans le milieu rural.

**TABLEAU 6.2 :INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE SELON LA SITUATION D'ACTIVITE ET LE MILIEU DE RESIDENCE**

Milieu de résidence	Situation d'activité		
	Occupées	Inoccupées	Inactives
Urbain	5,6	4,0	7,2
Rural	7,4	2,9	7,8

Les graphiques 6.3 et 6.4 montrent la fécondité selon la situation d'activité pour un niveau d'instruction donné. Il ressort que quel que soit le niveau d'instruction considéré, les indicateurs du niveau de fécondité sont plus élevés chez les femmes inactives

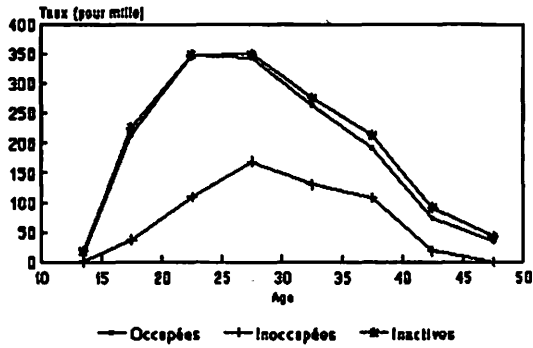
que chez les occupées qui à leur tour ont une fécondité plus élevée que les inoccupées. Le tableau 6.3 donne l'indice synthétique de fécondité selon la situation d'activité et le niveau d'instruction.

**TABLEAU 6.3 : INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE SELON LA SITUATION D'ACTIVITE ET NIVEAU D'INSTRUCTION.**

Niveau d'instruction	Situation d'activité		
	Occupées	Inoccupées	Inactives
Aucun niveau et coranique	7,2	3,3	8,0
Primaire			
et secondaire	6,3	4,7	8,3
Professionnel	5,2	4,0	5,2
Supérieur	3,1	3,2	3,7

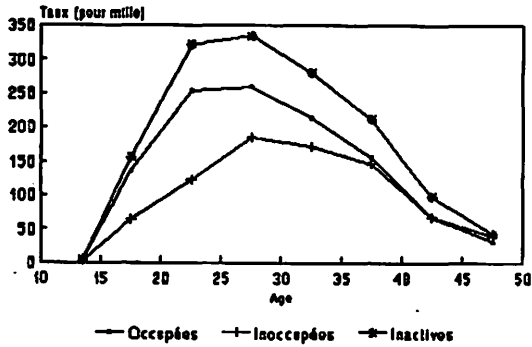
Ces résultats attestent que la fécondité est très élevée au Niger et que d'une manière générale est plus forte chez les inactives que chez les occupées. Cependant, le niveau d'instruction paraît être le facteur le plus discriminant du niveau de fécondité selon la situation d'activité. L'ISF est le plus élevé chez les femmes du niveau primaire et celles qui n'ont jamais fréquenté l'école ou ayant suivi un enseignement coranique quelle que soit la situation d'activité alors que celles du niveau supérieur ont un ISF qui n'atteint jamais quatre enfants.

**GRAPHIQUE 6.1: TAUX DE FECONDITE SELON LE STATUT D'ACTIVITE EN MILIEU RURAL**



NIGER, RDPH/1988

**GRAPHIQUE 6.2: TAUX DE FECONDITE SELON LE STATUT D'ACTIVITE EN MILIEU URBAIN**



NIGER, RDPH/1988

## Fécondité selon la profession

Au recensement général de la population de 1988, il a été retenu onze (11) groupes de professions conformément à la CITP. Mais pour les besoins de cette étude, on retiendra trois des groupes compte tenu de l'importance numérique des femmes et des naissances enregistrées. Il s'agit du:

- Groupe 6: correspondant aux travailleuses de l'agriculture, de la pêche et métiers assimilés. Ce groupe représente 51,9% des femmes âgées de 12-49 ans.

- Groupe 9: correspondant aux manoeuvres représentant une proportion de 25,8%.

- Groupe 7: correspondant aux travailleuses des arts et des métiers assimilés représentant 9,6%.

Le niveau de fécondité le plus élevé se situe au niveau du groupe 6: le nombre moyen d'enfants par femme est supérieur à 7,7 tandis que pour les deux autres groupes il est inférieur à 7. Il est en effet de 6,9 et 6,5 respectivement pour le groupe 7 et le groupe 9. Autrement dit les travailleuses de l'agriculture ont une progéniture plus nombreuse que leurs homologues appartenant aux autres groupes de professions. Ceci n'est pas un fait du hasard dans la mesure où le travail dans l'agriculture nécessite une main d'oeuvre abondante.

**TABLEAU 6.4 : NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR FEMME SELON LE GROUPE PROFESSIONNEL, PAR MILIEU DE RESIDENCE.**

Milieu de résidence	Groupes professionnels		
	Groupe 6	Groupe 7	Groupe 9
Urbain	5,7	6,4	5,6
Rural	7,7	7,1	7,0
Ensemble	7,7	6,9	6,5

Le niveau de fécondité du milieu rural confirme la thèse précédemment relevée. En effet, quel que soit le groupe professionnel, le nombre moyen d'enfants par femme est d'au moins égal à 7. Par contre, en milieu urbain, ce sont les femmes appartenant au groupe 7 (travailleuses des arts et métiers assimilés), qui ont le niveau le plus élevé de fécondité. Toutefois, ce niveau n'atteint guère 7 enfants. La structure de la fécondité pour l'ensemble des trois groupes est la même. L'âge modal se situerait entre 20-24 ans. Les taux de fécondité par âge atteignent leur maximum à cet âge. Après l'âge modal, la fécondité commence à baisser de façon continue jusqu'à la ménopause (Graphiques 6.5 et 6.6).

**TABLEAU 6.5 : NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR FEMME SELON LE GROUPE PROFESSIONNEL, PAR NIVEAU D'INSTRUCTION.**

Niveau d'instruction	Groupes professionnels		
	Groupe 6	Groupe 7	Groupe 9
Sans niveau*	7,7	7,1	6,6
Primaire	7,3	5,9	6,2

\* Regroupe Aucun niveau et niveau coranique

Le niveau d'instruction semble avoir aussi une influence sur le niveau de fécondité des femmes travailleuses. Les taux de fécondité par âge varie non seulement selon le groupe professionnel, mais différent aussi selon le niveau d'instruction. Les travailleuses sans niveau d'instruction (il s'agit des femmes ayant aucun niveau et celles ayant fait des études coraniques) ont les taux de fécondité les plus élevés. Leur nombre moyen d'enfants par femme est compris entre 6,6 (pour le groupe 9) et 7,7 (pour le groupe 6). Tandis que pour les travailleuses ayant un niveau primaire, le nombre moyen d'enfants par femme varierait entre

5,9 (pour le groupe 7) et 7,3 (pour le groupe 6). Pour les femmes du secondaire, professionnel et supérieur, les effectifs sont insignifiants pour permettre de tirer une conclusion.

L'allure des courbes de fécondité (Graphiques 6.3 et 6.4) montre que pour les femmes sans niveau d'instruction, le taux de fécondité le plus élevé se situerait dans le groupe d'âge 20-24 ans, quel que soit le groupe professionnel auquel appartiennent les femmes. Pour les femmes travailleuses ayant un niveau primaire le taux le plus élevé se situe au delà de cet âge. Les femmes travailleuses ayant un niveau d'instruction accoucheraient un peu plus tard que les autres n'ayant aucun niveau. L'âge moyen à la procréation pour les instruites se situe entre 28 et 30 ans tandis que pour les non instruites il est compris entre 27 et 28 ans.

### **FÉCONDITÉ ET STATUT DANS L'EMPLOI**

Au recensement de 1988, la situation dans l'emploi a été saisie pour les actives occupées. Il a été retenu huit modalités, mais pour les besoins de cette étude elles ont été regroupées en quatre:

- les salariées
- les indépendantes, employeuses et les femmes tâcherons
- les aides familiales et les apprenties
- les autres.

Il ressort du tableau 6.6 que ce sont les femmes salariées qui ont le niveau de fécondité le plus bas; le nombre moyen d'enfants par femme salariée est inférieur à 5.

**TABLEAU 6.6 :NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR FEMME SELON LA SITUATION DANS L'EMPLOI, PAR MILIEU DE RESIDENCE.**

Milieu de résidence	Statut dans l'emploi			
	Salariées	Indépendantes*	Aides familiales**	Autres
Urbain	4,5	6,1	5,9	4,4
Rural	5,8	7,4	7,6	6,2
Ensemble	4,6	7,2	7,5	5,7

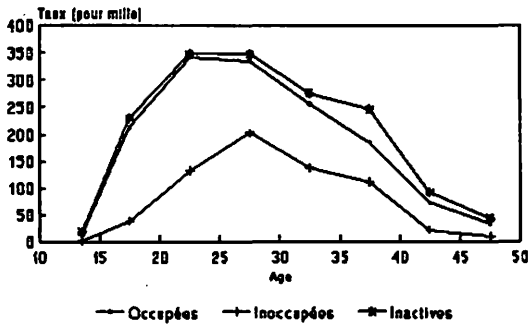
\* Indépendantes+Employeuses+Tachérons

\*\* Aides familiales+Apprenties

Au niveau national, le niveau de fécondité le plus élevé par rapport à l'emploi est observé chez les femmes ayant le statut d'aides familiales et d'apprenties. Pour ces dernières, le nombre moyen d'enfants par femme est supérieur à 7. Le niveau de fécondité est plus bas chez les travailleuses du milieu urbain que chez celles du milieu rural. Pour les citadines, le nombre moyen d'enfants par femme se situe entre 4 et 5 tandis que pour les femmes rurales cet indice est compris entre 5 et 7.

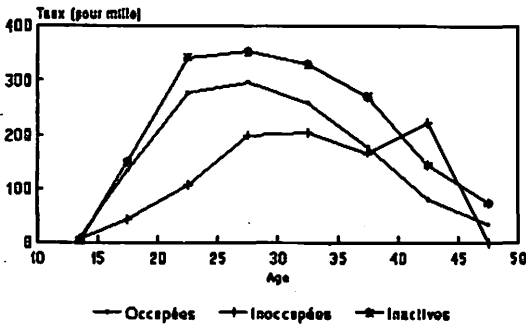
Par rapport à l'instruction, il ressort du tableau 6.7 ci-dessous que les salariées ont une fécondité plus basse que les indépendantes et les aides familiales. Le cas des femmes du secondaire serait lié au problème du petit nombre.

GRAPHIQUE 6.3: TAUX DE FECONDITE SELON  
LE STATUT D'ACTIVITE DES FEMMES  
SANS INSTRUCTION



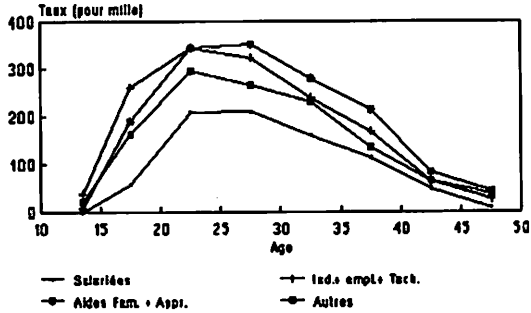
NIGER, RSPH/1988

GRAPHIQUE 6.4: TAUX DE FECONDITE SELON  
LE STATUT D'ACTIVITE DES FEMMES  
DU NIVEAU PRIMAIRE



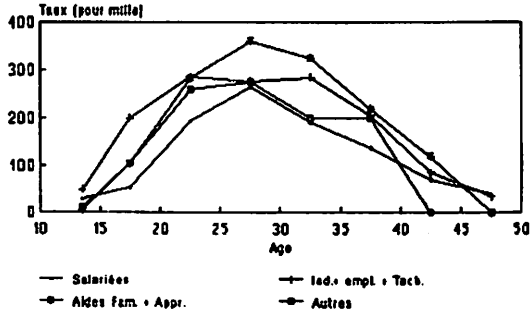
NIGER, RSPH/1988

GRAPHIQUE 6.5: TAUX DE FECONDITE SELON LA SITUATION DANS L'EMPLOI DES FEMMES SANS INSTRUCTION



NIGER, R3PH/1988

GRAPHIQUE 6.6: TAUX DE FECONDITE SELON LA SITUATION DANS L'ACTIVITE DES FEMMES DU NIVEAU PRIMAIRE



NIGER, R3PH/1988

**TABLEAU 6.7 :NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR FEMME SELON LA SITUATION DANS L'EMPLOI, PAR LE NIVEAU D'INSTRUCTION.**

Niveau d'instruction	Statut dans l'emploi			
	Salariées	Indépendantes	Aides familiales	Autres
Sans niveau	4,1	7,3	7,6	6,0
Primaire	4,9	7,0	7,1	5,2
Secondaire(1)	5,2	4,8	4,6	3,1

(1) Secondaire + Professionnel

Les femmes instruites (primaire et secondaire) ont une progéniture moins nombreuse (exception faite des salariées du primaire où le nombre moyen d'enfants par femme est légèrement plus élevé) que celles n'ayant aucun niveau. Les salariées auraient en effet un nombre moyen d'enfants par femme inférieur à 5 tandis que les autres en ont au moins 7. Pour les femmes sans niveau d'instruction, le nombre moyen d'enfants par femme se situe entre 4,1 et 7,6 et entre 4 et 7,1 pour les femmes ayant le niveau primaire.

## CONCLUSION

Nonobstant la qualité peu satisfaisante des données disponibles pour étudier les liens entre fécondité et activité des femmes au Niger. Il se dégage que les femmes inactives sont plus fécondes que les femmes occupées. Cette différence demeure par rapport à la résidence et au niveau d'instruction: le milieu urbain et une instruction élevé sont moins propices à la reproduction. L'activité dans le secteur agricole s'accomode bien à une fécondité élevée, tandis que le travail salarié conduit à une faible fécondité.

# **CHAPITRE 7 : RELATION ENTRE FÉCONDITÉ ET ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DES FEMMES AU SÉNÉGAL**

## **INTRODUCTION**

Le niveau de la fécondité et les différentiels selon certaines caractéristiques socio-démographiques ont été largement étudiés dans les pays africains en général et dans les pays sahéliens en particulier. Par contre, la relation entre la fécondité et l'activité économique a été insuffisamment analysée en raison entre autres du manque de fiabilité des données relatives à l'activité. En effet, bien que les femmes soient présentes pratiquement dans tous les secteurs économiques, cela n'apparaît pas comme il se devrait dans les statistiques officielles. La collecte des données sur l'activité des femmes souffrent de lacunes en partie à cause de leur rôle d'épouse et de mère. La plupart des femmes sahéliennes exercent leur activité dans le secteur agricole au sens large et elles assurent en totalité la production et la transformation des cultures vivrières.

En milieu rural en général, l'activité économique ne semble pas constituer pour les femmes un frein à la fécondité car elles parviennent à les concilier. En milieu urbain, l'exercice d'une activité peut éloigner la femme de son foyer et de ses enfants et peut créer un conflit qui toutefois, peut-être atténué par la soupape constituée par la famille élargie.

Dans cette étude de cas qui se base sur les données de recensement de population, il sera question de savoir si l'exercice d'une activité économique entraîne une fécondité moindre pour la femme. Compte-tenu des limites de données de recensement relatives à l'activité des femmes, l'accent sera mis non pas sur le niveau absolu de la fécondité mais sur les différentiels selon certaines caractéristiques socio-économiques.

## LES DONNÉES

### **Description des normes et de la qualité des données**

La Direction de la Statistique et de la Prévision du Sénégal a effectué au cours des 15 dernières années les enquêtes ci-après qui portent à la fois sur la fécondité et sur l'activité économique.

#### **- L'ENQUETE SÉNÉGALAISE SUR LA FÉCONDITÉ DE 1978**

En plus de la fécondité, de la nuptialité, de la connaissance et de la pratique de la contraception, de la mortalité infantile et juvénile, cette enquête a recueilli des données sur l'activité économique des femmes et celle du mari. Elle a concerné des femmes de 15-49 ans. C'est une enquête rétrospective dont les difficultés sont entre autres la datation et la sous-déclaration des événements. L'utilisation d'une fiche sur laquelle sont portés tous les événements survenus au cours de la vie féconde de la femme a contribué à améliorer la qualité des données.

#### **- L'ENQUETE MAIN-D'OEUVRE-MIGRATION DE 1979**

L'enquête vise à connaître le volume et la structure de la main-d'oeuvre, de l'emploi et du chômage ainsi que des mouvements migratoires. C'est une enquête rétrospective qui s'adresse à des personnes âgées de 10 ans et plus. L'activité étudiée est l'activité actuelle (activité au cours de la semaine écoulée et du dernier mois précédant l'enquête). C'est la fécondité passée qui a été saisie et cet aspect est subsidiaire dans l'enquête. Cette opération souffre des lacunes d'une enquête rétrospective (difficultés de datation et risque de sous-déclaration des événements).

#### **- L'Enquête Démographique et de Santé de 1986**

Cette enquête a collecté des informations sur la nuptialité, la fécondité, la contraception, la santé maternelle et infantile et l'activité économique de la femme et celle du mari. Elle a concerné les femmes âgées de 15-49 ans. Elle présente les inconvénients de toutes les enquêtes rétrospectives à savoir

erreurs de déclaration et omissions des événements. Toutefois, le soin apporté à la collecte a contribué grandement à la qualité de l'enquête.

### **-Le Recensement général de la population et de l'Habitat de 1988**

Son objectif est la connaissance de l'effectif et des caractéristiques démographiques, culturelles, économiques ainsi que de celles de l'habitat et du mouvement de la population. La fécondité a été étudiée pour les femmes âgées de 12 à 54 ans au cours de l'année précédant le recensement. L'activité économique concerne toutes les personnes âgées de 6 ans au plus. Si les risques d'oublis de déclaration des naissances sont amoindris, la difficulté de placer les événements dans cet intervalle de 12 mois demeure. Compte tenu de l'ampleur de l'opération, la qualité des données est sujette à caution, notamment celles relatives aux mouvements naturels.

## **FÉCONDITÉ ET ACTIVITÉ**

### **Considérations générales sur les données**

Les données utilisées dans cette analyse sont issues de l'échantillon au 10ème du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988.

L'activité dans ce recensement a été définie comme l'occupation de l'individu, la plupart du temps, au cours des 12 derniers mois ; cette occupation est rémunératrice de façon continue pendant au moins 3 mois. Le chômeur est une personne à la recherche d'un emploi et qui n'a pas travaillé de façon continue pendant au moins 3 mois pendant les 12 derniers mois. La personne doit être effectivement à la recherche soit d'un premier emploi ou d'un nouvel emploi si elle a perdu celui qu'elle avait. Les catégories d'occupés et de chômeurs définissent la population active. La profession a été recueillie pour les occupés et les chômeurs exclusivement. La population inactive comprend les

élèves et étudiants, les femmes au foyer, les retraités et les autres (handicapés ne travaillant pas, les mendiants, les rentiers, les oisifs, etc).

Les définitions relatives au statut dans l'activité sont les suivantes:

-l'employeur est une personne qui emploie des salariés qu'il paie entièrement en espèces ou en partie en espèces et en partie en nature;

-le salarié est un individu qui perçoit un salaire c'est-à-dire une rémunération en espèces (argent) qu'elle soit régulière ou non;

-l'indépendant est un individu qui travaille pour lui-même avec éventuellement des aides familiaux ou des apprentis.

-l'aide familial travaille pour un parent sans percevoir de rémunération;

-l'apprenti est un individu qui apprend un métier. Il peut soit percevoir une rémunération régulière en espèces ou en nature, soit ne percevoir aucune rémunération tout en recevant de temps à temps de petits cadeaux soit enfin payer, son employeur pour apprendre le métier;

-la branche d'activité n'a été recueillie que pour les personnes qui sont occupées. Elle a été déterminée à partir de l'activité de l'entreprise ou l'établissement (s'il y en a) dans lesquels la personne occupée travaille.

### **Niveau de fécondité**

L'indicateur utilisé dans cette étude est l'indice synthétique de fécondité (ISF). C'est le nombre moyen d'enfants qui seraient nés d'une femme durant son existence si elle vivait toutes ses années de procréation en se conformant aux taux de fécondité par âge d'une année donnée. Cet indice est de 6,6 enfants par femme selon les données exhaustives provisoires du recensement. Les différences selon le niveau d'instruction sont assez importantes: 7,0 chez les sans niveau d'instruction contre 3,2 pour le niveau supérieur.

**TABLEAU 7.1 :INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION**

Niveau d'instruction	Indice synthétique de fécondité
Sans niveau	7,0
Primaire	6,3
Secondaire 1er cycle	5,1
Secondaire 2e cycle	3,6
Supérieur	3,2
Autre	4,6

L'ISF diminue au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente (corrélation négative).

#### **Niveau d'activité**

Le niveau de participation à l'activité est beaucoup plus faible chez les femmes que chez les hommes. Ceci est dû à la mauvaise saisie de l'activité des femmes dans le recensement. En effet, malgré des instructions pour beaucoup plus de soins dans la collecte de l'activité des femmes par les agents recenseurs, les résultats font apparaître une sous-estimation notable du niveau de leur participation à l'activité économique.

Dans ce qui suit, le statut dans la profession, les groupes professionnels et la branche d'activité seront utilisés. La faiblesse des effectifs a conduit parfois à des regroupements de certaines catégories.

## RELATIONS ENTRE FÉCONDITÉ ET ACTIVITÉ

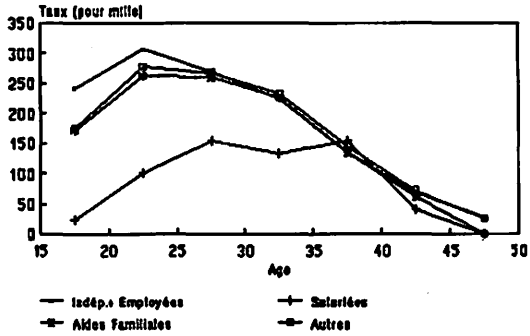
Au Sénégal, comme dans la plupart des pays en développement, l'activité économique de la femme est beaucoup plus marquée dans les secteurs traditionnel (agriculture) et informel (commerce et artisanat dans une certaine mesure) que dans le secteur moderne.

Une progéniture nombreuse peut gêner la femme dans l'exercice de son activité. On peut alors être amené à penser que l'exercice d'une activité économique peut constituer un obstacle à une descendance finale élevée. Une analyse multivariée à partir des données de l'enquête main-d'oeuvre-migration de 1979 (N'DIAYE, 1992) a conclu au résultat selon lequel l'exercice d'une activité économique est un frein à une descendance finale élevée, avec toutefois quelques réserves relatives à la qualité des données. Le tableau 7.2 présente l'indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence et le statut dans la profession.

**TABLEAU 7.2 : INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE ET LE STATUT DANS L'ACTIVITÉ**

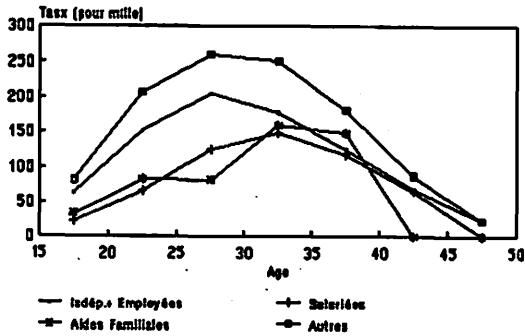
Statut dans l'activité	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Indépendantes et employées	6,4	4,1	5,9
Salariées	3,0	2,7	3,0
Aides familiales et apprenties	5,6	2,5	5,3
Autres (inactives)	6,0	5,5	5,7
Ensemble	6,0	5,0	5,6

GRAPHIQUE 7.1: TAUX DE FECONDITE SELON LA SITUATION D'ACTIVITE EN MILIEU RURAL



SENEGAL, RGPH1988

GRAPHIQUE 7.2: TAUX DE FECONDITE SELON LA SITUATION D'ACTIVITE EN MILIEU URBAIN



SENEGAL, RGPH 1988

Il ressort du Tableau 7.2 ci-dessus que la fécondité est plus basse quel que soit le statut dans l'activité en milieu urbain qu'en milieu rural. Les salariées exercent leur activité dans des secteurs où existent des contraintes d'horaires ce qui pourrait constituer un handicap à une forte fécondité. La fécondité la plus élevée est le fait des femmes indépendantes et des employeurs. Les indépendantes sont pour la plupart des agricultrices en milieu rural et des commerçantes ou couturières dans le milieu urbain. Le tableau 7.3 donne l'ISF selon le milieu de résidence et les catégories professionnelles.

**TABEAU 7.3 : INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LA CATEGORIE PROFESSIONNELLE**

Catégorie professionnelle	Milieu de résidence	
	Rural	Urbain
Dir. Enc. Intel. Int.	5,2	3,4
Commerce et services	4,0	3,4
Agriculture et transports	6,0	5,6
Transf. denrées alimentaires	5,2	3,5
Production	3,5	3,1
Services élém. et ventes	6,0	5,4

Les résultats font apparaître que la fécondité est plus basse en milieu urbain quelle que soit la catégorie professionnelle. L'effet du milieu est confirmé. L'écart le plus faible est relatif au groupe professionnel agricole et transformation des denrées alimentaires où les agricultrices sont majoritaires.

### **Le rôle de l'instruction**

Les données des enquêtes démographiques et de santé ont mis en évidence une forte corrélation entre les variables milieu de résidence et niveau d'instruction. Les résultats vont généralement

dans le même sens à telle enseigne que l'on est tenté de mettre à part la catégorie des «urbaines instruites» à fécondité relativement faible. Le niveau d'instruction est en corrélation négative avec l'instruction, si l'on considère le statut dans l'activité. Le Tableau 7.4 fait apparaître des différences de fécondité selon que la femme soit sans instruction, instruite au niveau primaire ou secondaire.

**TABLEAU 7.4 : INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET LE STATUT DANS L'ACTIVITE**

Statut dans l'activité	Niveau d'instruction		
	Sans instr.	Primaire	Second. 1er c
Indépendantes et employées	6,1	5,3	2,1
Salariées	2,3	2,7	3,0
Aides familiales et apprenties	5,5	6,1	1,0
Autres (inactives)	6,0	5,8	-
Ensemble	5,9	5,5	4,4

Certains résultats inattendus doivent être mis au compte de la faiblesse des effectifs, car il faut rappeler que les données sont issues des résultats de l'échantillon au 10ème. La même tendance dans les résultats transparait avec celle relative aux groupes professionnels avec toutefois un résultat surprenant à savoir un ISF plus important pour les femmes du niveau primaire appartenant au groupe de profession de l'agriculture et de transformation des denrées alimentaires (en majorité d'agricultrices). Cela pourrait se justifier par le fait que ce groupe de femmes est à cheval entre la tradition et de la modernité (abandon de certaines pratiques et coutumes qui freinent la fécondité).

**TABEAU 7.5 : INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET CERTAINS GROUPES PROFESSIONNELS**

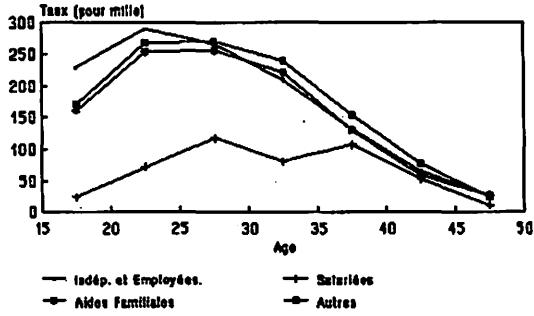
Groupès professionnels	Niveau d'instruction	
	Sans instr.	Primaire
Prof. agricult., transf. denrées alim., commerce et services	6,1	8,1
Prof. de la production	4,1	3,9
Ventes et services	3,2	3,5

Le tableau suivant qui présente les résultats sur la branche d'activité met en exergue la fécondité assez élevée des femmes qui travaillent dans l'agriculture et qui sont sans instruction ou qui ont l'instruction primaire.

**TABEAU 7.6 : INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET LA BRANCHE D'ACTIVITE.**

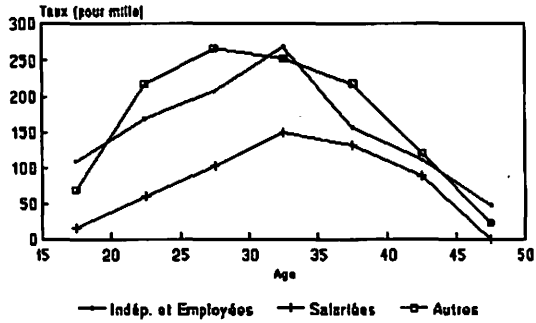
Branches d'activité	Niveau d'instruction	
	Sans instr.	Primaire
Agriculture	6,2	8,5
Commerce	5,0	5,0
Services publics	2,2	3,1

GRAPHIQUE 7.3: TAUX DE FECONDITE SELON LA SITUATION D'ACTIVITE DES FEMMES SANS INSTRUCTION



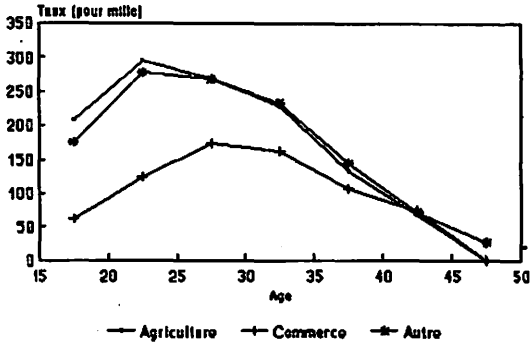
SENEGAL, RGPH1988

GRAPHIQUE 7.4: TAUX DE FECONDITE SELON LA SITUATION D'ACTIVITE DES FEMMES DU NIVEAU PRIMAIRE



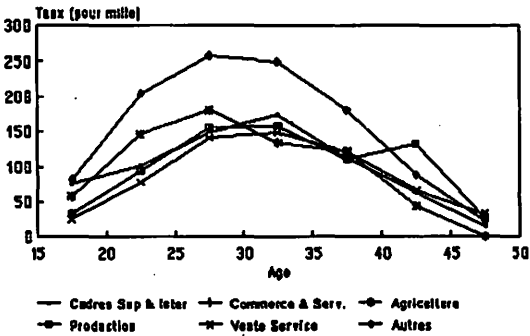
SENEGAL, RGPH1988

GRAPHIQUE 7.5: TAUX DE FECONDITE PAR GROUPES PROFESSIONNELS EN MILIEU RURAL



SENEGAL, RGPH1988

GRAPHIQUE 7.6: TAUX DE FECONDITE PAR GROUPES PROFESSIONNELS EN MILIEU URBAIN



SENEGAL, RGPH1988

## CONCLUSION

La relation entre fécondité et activité économique des femmes est complexe. Cette complexité a été décrite entre autres dans un article de Gregory J. et al (1989). Nous avons tenté de dégager quelques résultats à partir d'une étude de cas du Sénégal, en analysant des différentiels selon le statut dans l'activité, les groupes professionnels et la branche d'activité après contrôle par le milieu de résidence et le niveau d'instruction. Il apparaît que globalement les femmes travaillant dans l'agriculture et qui regroupent la majorité des travailleurs indépendants ont une fécondité plus élevée et ce quels que soient le milieu de résidence et le niveau d'instruction. Les salariées se démarquent un peu de ce schéma quand on ne s'en tient qu'au niveau d'instruction. Il en est de même des aides familiales et des apprentis. Toutefois, quelques résultats inattendus sont apparus.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. BOUCHARD, G. (1987), Sur la reproduction en milieu rural: systèmes ouverts et systèmes clos. Recherches socio-économiques graphiques 28-2-3: 229-251.
2. CLELAND, J. et WILSON C. (1987), «Demand Theories of the fertility transition: an Iconoclastic view». Population Studies 41, 5-30.
3. GREGORY J., NEIL G., PICHE V. et POIRIER J. (1988), Division du travail et structures des ménages en Guadeloupe, Université de Montréal, Département de démographie, Rapport de Recherche.
4. NEILL, G. (1988), Démographie, femmes et développement: une mise en perspective critique, Examen de synthèse, Département de démographie, Université de Montréal,
5. NEILL, G., PICHE, V. et POIRIER J. (1989), Travail des femmes et fécondité dans les pays en développement que nous a appris l'enquête mondiale sur la fécondité ?

Imprimerie SEGIM  
B.P. 15 Tél:(223) 22 20 92 Fax:(223) 22 82 41  
Bamako (MALI)